

Commune de HINDISHEIM

Bulletin d' Informations Communales
Décembre 2013 - n°63



Sommaire.....	1
Le Mot du Maire.....	2
Le Conseil Municipal au Fil des Mois.....	4
Au Fil des Ans en Chiffres.....	11
Calendrier des Fêtes.....	12
Etat Civil.....	13
La Commune.....	15
Les Ecoles.....	28
TUKUDA.....	30
La Paroisse.....	31
Manifestations Diverses et Vies Associatives.....	33
Informations Diverses.....	41

S O M M A I R E

Site de la commune
<http://hindisheim-commune.fr>

Directeur de publication

Jean-Michel GALEA

Rédaction:

Brigitte ANTZ - Annie MUTSCHLER - Jacky EBER - Jean-Michel GALEA - Pascal NOTHISEN
- André SIMON - Gérard ZAEGEL -

Photos

Brigitte ANTZ - Marie-Annick PERNOT - Jacky EBER - Pascal NOTHISEN
Alfred PERRAUT - André SIMON - Ecole Maternelle - Ecole Élémentaire

Conception : Alfred PERRAUT - **Impression**: AGRAPH
info@agraph67.com - www.agraph67.com/

BULLETIN D'INFORMATIONS COMMUNALES
N° 63
DECEMBRE 2013

Le Mot du Maire

L'année 2013 s'achève..... Elle aura marqué la vie des français par les « remous » qui jalonnent un quotidien qui se fraye un passage dans une crise sans précédent.

Bientôt le débat se concentrera sur les prochaines municipales. Dans ce contexte et pour être en conformité avec la réglementation, mes propos se limiteront à faire un point d'information sur la situation de certains dossiers significatifs en cours de développement comme je le fais périodiquement à l'occasion de l'édition du Bulletin d'Informations Communales :

- En préalable, avant d'aborder l'éventail des grands projets qui marqueront structurellement l'avenir de notre village, qu'il me soit permis de rappeler certaines réalisations, parmi les plus récentes, en cours d'achèvement comme l'aménagement du cimetière communal par la mise en place de caves-urnes et d'un ossuaire, la restauration de la clôture du bâtiment mairie-école et divers travaux de voirie consécutivement, entre autres, à l'extension du réseau de distribution du gaz naturel.

- En ce qui concerne les infrastructures routières nous pouvons évoquer plusieurs projets en cours de réalisation ou en préparation :

La piste cyclable entre Hindisheim et Krautergersheim : la réalisation de ce projet s'effectue sous le pilotage et le financement du Conseil Général, l'intervention de la commune ayant porté sur la mise à disposition du foncier. Comme chacun a pu le constater les travaux concernant les ouvrages d'art (passage des rivières et fossés) sont quasiment terminés et l'aménagement de la bande de roulement a débuté à partir de Krautergersheim. Toutefois, si nous sommes rassurés sur la mise en oeuvre de ce projet, nous restons encore dans l'incertitude quant aux délais de réalisation dont le cadencement des tranches est soumis à la disponibilité des financements du Conseil Général.

L'aménagement des rues de la Croix Blanche et des Courlis : Il s'agit d'aménager le secteur situé au sud du village, à l'arrière de la Salle St Etienne, donnant accès à la zone d'apport volontaire des déchets et au City Stade. Dans cette démarche, le Cercle St Etienne s'associe à la démarche communale et a prévu, à ses frais, des travaux de réaménagement de la zone de stationnement sur le terrain mis à sa disposition à l'arrière de la salle polyvalente. Le coût total de l'opération est estimé actuellement à 55 000 €HT.

L'aménagement de la rue du Fossé : il s'agit de la zone se situant entre la rue des Prunus et la RD 207 ; la mise en oeuvre s'effectuera par étapes au fur et à mesure des disponibilités financières de la commune. Pour la première étape une tranche estimée à 75 000 €HT de travaux de voirie a été identifiée.

- Le déploiement du réseau numérique reste un enjeu majeur des infrastructures nécessaires au village. Après maintes discussions et réflexions au travers de l'élaboration du Schéma Directeur d'aménagement Numérique (SDTAN), notre commune a été reconnue comme faisant partie des agglomérations alsaciennes les plus mal desservies en Internet et un dispositif de « montée en débit » a été proposé par le Conseil Général dans le cadre de l'évolution de la « délégation de Service public du Wimax ». Les travaux d'étude sont en cours, et nous avons, d'ores et déjà, convenu du site d'implantation de l'armoire de répartition des abonnés. Notre Commune devrait pouvoir bénéficier d'un débit Internet amélioré courant 2014 et les autorités nous annoncent une vitesse de l'ordre de 8 à 10 Mbps..... Dans ce projet, le bloc communal (Commune et Commune des Communes) participera au financement de l'opération à concurrence de 100 000 euros environ.

- Dans le domaine de l'intercommunalité le déploiement du service du Périscolaire associé à l'organisation de la cantine scolaire à destination des élèves de l'école élémentaire se poursuivra avec la préoccupation majeure d'harmoniser ce dispositif avec celui de la mise en oeuvre des nouveaux rythmes scolaires.



LE MOT DU MAIRE

Ces projets s'inscrivent dans le processus d'amélioration de la qualité de vie de notre village. A chacun d'en faire le meilleur usage !

Améliorer la qualité de vie de notre village...Il en sera certainement question ces prochaines semaines, durant la campagne électorale, à l'occasion des prochaines élections municipales. Les circulaires des candidats ne manqueront pas d'en faire état pour attirer vers eux le plus grand nombre de suffrages.....Mais attention ! La réglementation a profondément modifié les règles de scrutin applicables pour notre village. En effet nous sommes désormais soumis, comme toutes les communes de plus de 1000 habitants, à un scrutin proportionnel de liste à deux tours. La parité devient obligatoire avec plusieurs dispositions particulières, entre autres :

- Les candidats seront tenus de déposer une liste complète auprès des services de la préfecture préalablement au jour du scrutin.
- Il ne sera plus possible de rayer certains noms sur les listes et d'en ajouter d'autres. Toute mention portée sur le bulletin entraînera obligatoirement la nullité du bulletin de vote.
- Les représentants auprès de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein seront élus directement par les électeurs et les noms des candidats apparaîtront sur le même bulletin de vote.
- La présentation d'une pièce d'identité est obligatoire et l'application de cette disposition est impérative et devra être strictement respectée.

Ce dispositif enlèvera certainement du « charme » aux élections ; il n'empêche qu'il devra être strictement appliqué !

Les personnes qui souhaitent s'informer de manière plus précise sur le dispositif peuvent consulter les nombreux sites qui traitent du sujet et notamment celui de la préfecture www.interieur.gouv.fr (Rubrique Elections)

J'émet le souhait que cette période se déroule sereinement dans notre village, dans le respect mutuel des personnes et avec le souci du développement de notre village. Rappelons que VIVRE ENSEMBLE est notre projet de société et qu'il appartient à chacun d'entre nous d'y contribuer.

Ce message, c'est aussi celui que nous donne le temps de l'Avant. La période de NOËL nous invite à la sérénité familiale, à la fraternité et à la PAIX tant dans notre environnement direct que dans le monde qui nous entoure.

En cette période de l'année, avec le Conseil Municipal, je formule à chacune et chacun d'entre vous un joyeux Noël et je vous souhaite une bonne et heureuse année 2014.

Formulons l'espoir que l'année 2014 nous fera bénéficier d'un éclairage suffisant pour que nous soyons, chacun, en mesure, dans la mission qui nous est dévolue, de prendre les bonnes décisions qui assureront efficacement la pérennité d'une société de liberté, de paix et de fraternité.

BONNE ANNEE 2014 !



GUETER RUTSCH IN'S NEJE JOHR!

Le Conseil Municipal

Au Fil des Mois

BIC de novembre 2013

Voici les principales actions décidées et entérinées par votre Conseil Municipal durant la période de décembre 2012 à octobre 2013, faisant suite à celles énumérées dans les précédents Bulletins d'Informations Communales.

URBANISME - BÂTIMENTS COMMUNAUX

Novembre 2012: Décision de confier la maintenance des installations des VMC du bâtiment Mairie Ecole, pendant 3 années consécutives à la Société E.I.M.I de Strasbourg pour un montant annuel de 655,50 €HT soit 783,98 €TTC.

Novembre 2012: Mise en place en façade du bâtiment de la Mairie de deux luminaires asservis à une horloge astronomique ainsi qu'une sonnette sans fils pour un coût de 1 181 €HT soit 1 412,48 €TTC.

Novembre 2012: Adoption du projet consistant à mettre en place 13 compartiments « caves urnes » destinés à accueillir des cendres funéraires et la construction d'un ossuaire dans le cimetière communal pour un coût estimé à 15 050 €HT soit 18 000 €TTC.

Décembre 2012: Concernant la rénovation du parvis du bâtiment mairie-école, décision d'approuver l'avenant n°2 en sus de 2 090,30 €HT, soit 2 500 €TTC au marché du lot n°3 - pavage et enrobés, attribué à l'entreprise BTP STEGER, ce qui porte la valeur du marché de ce lot à 7 696,88 €HT soit 9 205,46 €TTC.

Janvier 2013: Décision de procéder à la réparation des paniers de basket de la zone de loisirs après des actes de vandalismes commis sur ces agrès, et de confier les travaux à la société EPSL de LINGOLSHEIM pour un montant de 1 408 €HT soit 1 683,97 €TTC.

Février 2013: Décision de souscrire un contrat de maintenance pour l'entretien des 5 portes sectionnelles du bâtiment de l'Atelier Communal et du CPI pour trois ans auprès de la société HÖRMANN au prix de 450 €HT par an (valeur 2013).

Février 2013: Décision de souscrire un contrat de contrôle et de maintenance du portail automatisé concernant l'accès à l'Atelier Communal et au Centre de Premier Intervention auprès de la société SNEE de SAULCY S/MEURTHE pour un an, au prix de 380 €HT soit 454,48 €TTC sur la base de visites semestrielles conformément à la réglementation.

Février 2013: Adoption du projet d'aménager deux espaces techniques au sein des locaux de l'école élémentaire pour un coût global de 5 016,72 €HT soit 6 000 €TTC.

Mars 2013: Décision de lancer le processus d'évolution du document d'urbanisme sous la forme d'une modification simplifiée N° 2 du POS

Mars 2013: Souscription d'un contrat pour un contrôle annuel du paratonnerre de l'église d'une durée de trois années, prestation confiée à la Société Alsacienne de Paratonnerre pour un coût annuel de 98 €HT soit 117,21 €TTC (valeur 2013).

Avril 2013: Lancement d'une mise en concurrence pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de rénovation de la chaufferie du bâtiment de l'école maternelle.

Avril 2013: Lancement d'une mise en concurrence pour une mission de maîtrise d'œuvre dans le cadre du projet de mise en accessibilité de l'école maternelle.

Avril 2013: Décision de procéder au ravalement partiel du bâtiment de la Waacht avec la participation des ouvriers communaux pour un coût estimé à 1 600 €HT soit 1 913,60 €TTC

Avril 2013: Aménagement de la kitchenette de la mairie : adjonction d'un meuble complémentaire de cuisine et l'aménagement d'un placard mural, pour un coût estimé de l'opération à 550 €HT soit 657,80 €TTC.

Avril 2013: Attribution de la mission de la conduite des études, d'élaboration du dossier et de suivi de la procédure de modification simplifiée N° 2 du POS à l'entreprise OTE d'Illkirch pour un montant de 2 350 €HT soit 2 810,60 €TTC.

Juin 2013: La mise à disposition du dossier de modification simplifiée du POS ainsi que d'un registre permettant au public de formuler ses observations en mairie s'est déroulée du 18 juin au 19 juillet 2013.

Septembre 2013: Approbation de la modification simplifiée n°2 du POS de Hindisheim.

Septembre 2013: Décision de remplacer 4 abat-sons du clocher de l'église Sts Pierre et Paul devenus trop dangereux du fait de leur vétusté et de confier les travaux à l'entreprise WILLER-HECKMANN pour un coût de 1 944 €HT soit 2 325,02 €TTC.

LE CONSEIL MUNICIPAL AU FIL DES MOIS

Septembre 2013: Dans le cadre du projet de mise aux normes de l'accessibilité de l'école maternelle, attribution de la mission de maîtrise d'œuvre au cabinet d'architecture Jacques BRUCKERT pour un coût de 650 €HT, soit 777,40 €TTC.

Octobre 2013: Accord sur l'attribution du marché de la mission de maîtrise d'œuvre pour le projet de rénovation des installations de la chaufferie du bâtiment de l'école maternelle, au bureau d'études CAP ENERGIES ALSACE de MUTZIG pour le montant de 2 100 €HT soit 2 511,60 €TTC.

VOIRIE - SECURITE

Janvier 2013: Après avoir pris connaissance du résultat du sondage effectué auprès des familles résidant dans la rue de la Toussaint, décision de remplacer le dispositif de « céder le passage » au débouché de la rue de la Toussaint sur la RD 207 par un dispositif de « priorité à droite ».

Janvier 2013: Décision d'acquérir auprès de l'Association Foncière de Hindisheim, pour un euro, la parcelle n°202 dans la section 37 d'une surface de 304 m². Cette parcelle est l'assise d'un chemin d'exploitation en continuation de la rue du Miroir et a vocation à devenir une voirie communale

Janvier 2013: Décision de procéder à des travaux de géomètre en vue de l'analyse d'un projet de réaménagement de la zone se situant à l'extrême sud du village aux abords de la rue de la croix blanche, de la zone d'apport volontaire des déchets et du parking du City Stade, et de confier la mission au cabinet SEYFRIED-SIMLER pour un montant de 970 €HT, soit 1 160,12 €TTC.

Avril 2013: Décision d'adopter la consistance des travaux de réfection de la voirie communale pour 2013 selon état et devis établis par les services de la Direction Départementale de l'Équipement pour un montant estimé à 13 073 €HT soit 15 653,31 €TTC.

Juin 2013: Décision de souscrire à la mission d'assistance dans le cadre de l'ATESAT avec les missions complémentaires suivantes :

- Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière.

- Assistance à l'élaboration de programmes d'investissement de la voirie

- Gestion du tableau de classement de la voirie

- Etude et direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire n'excède pas

30 000 €HT et dont le montant cumulé n'excède pas 90 000 €HT sur l'année

Coût : 585,91 €(valeur 2013) annuellement pour la mission de base et pour les missions complémentaires

Juin 2013: Décision d'acquérir pour un euro, diverses parcelles auprès de l'Association Foncière qui sont situées sur l'emprise de la voirie communale entre la rue de la Croix blanche et l'accès aux installations du city stade et du site d'apport volontaire des déchets.

Juin 2013: Décision de nommer « rue des Courlis » la voirie donnant accès aux installations du City Stade et du site d'apport volontaire des déchets à partir de la rue de la Croix blanche.

Juin 2013: Décision d'adopter le projet concernant la phase de réaménagement de la voirie communale concernant la rue de la Croix blanche et de la rue des Courlis pour un coût de travaux estimé à

33 444,82 €HT, soit 40 000 €TTC y compris les frais de maîtrise d'œuvre selon devis estimatif établi par les services de la DDT.

Juin 2013: Adoption de la mise en œuvre de divers travaux de réparation de la voirie des rues faubourg des jardins et du Fossé ainsi que l'aménagement devant l'aire de tri situé à l'intersection entre la rue du Fossé et la rue des Coquelicots pour un coût estimatif de 6 923 €HT, soit 8 279,91 €TTC.

Juillet 2013: Décision de réglementer la circulation dans le village en appliquant le principe de la « priorité à droite » pour les carrefours de la RD 207 avec : la rue de l'Andlau, la rue Principale au niveau de la colonne de l'an 2000 et la route de Limersheim.

Juillet 2013 : Décision de mettre en place trois prises étanches sur candélabres pour les illuminations de Noël et d'acquérir trois structures de décoration de Noël à ampoules Led pour un coût total estimé à 1 200 €HT soit 1 435,20 €TTC.

Juillet 2013: Décision de souscrire le contrat de maintenance pour le radar pédagogique de la commune proposé par la société ICARE pour un coût annuel de 138 €HT, soit 165,04 €TTC (sachant que le 2e radar est du ressort de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein).

Juillet 2013: Décision de procéder au remplacement de deux poteaux incendie défectueux (rue du Moulin et rue de l'Eglise) et à l'enlèvement d'un poteau incendie devenu inutile (rue du Fossé) pour un coût estimatif de 8 168,64 €HT soit 9 769,69 €TTC



Septembre 2013: Décision de souscrire auprès des UME la convention de délégation d'exploitation du réseau d'éclairage public et de traitement des

DT – DICT pour une période de 3 ans pour un coût annuel de 1 604 €HT auquel il convient d'ajouter le coût d'un rapport annuel d'exploitation de 250 €HT, le coût de la mise à jour du plan cadastral et de l'établissement des plans de zonage pour le guichet unique de 116,15 €HT et de nommer M. Christian BRANDSTAEDT en qualité de chargé d'exploitation.

Septembre 2013: Décision d'adopter la mise en œuvre des travaux d'aménagement de l'espace d'apport volontaire du site de la Croix Blanche et de la rue des Courlis, pour un coût estimé à 6 300 €HT soit 7 535 €TTC et de l'aménagement de l'aire de stationnement à l'arrière de la salle St Etienne pour un coût estimé à 14500 €HT soit 17350 €TTC (avec la participation financière du Cercle ST Etienne).

Septembre 2013: Décision d'adopter le projet d'aménagement de la rue du Fossé reliant la rue Faubourg des Jardins à la RD 207 dont la mise en œuvre des travaux s'effectuera par tranches successives en fonction des crédits que la commune pourra lui consacrer.

Décision de programmer la mise en œuvre d'une première tranche des travaux de voirie à concurrence du montant inscrit définitivement au Contrat de Territoire conclu avec le Conseil Général pour la période 2013-2014, soit actuellement 75 000 €HT

Septembre 2013: Décision de conclure une mission de maîtrise d'œuvre pour la réalisation des projets de réaménagement des périmètres de la rue de la Croix Blanche et de la rue des Courlis, d'une part et de la rue du Fossé d'autre part.

Septembre 2013: Décision de confier au Cabinet de Géomètres Marie SIMLER à Benfeld, la réalisation d'un plan topographique de la zone de la rue du Fossé entre la rue Faubourg des Jardins et la RD 207 pour un coût de 920 €HT soit 1 100,32 €TTC.

Octobre 2013: Accord sur l'attribution du marché concernant les travaux de réfection de la voirie communale – programme 2013 à l'entreprise SOGECA pour le montant de 15 144,40 €HT soit 18 112,70 €TTC.

VIE CULTURELLE ET ASSOCIATIVE

Janvier 2013: Octroi d'une subvention de 15% à l'AAPPMA pour la restauration des berges de l'étang de la Rischlach.

Montant de la subvention : 7 888,13 €

Janvier 2013: Octroi d'une subvention en remerciement pour services rendus de 150 € pour la Musique Espérance-St Etienne et pour la Chorale Ste Cécile.

Février 2013: Octroi une subvention de 500 € à l'amicale des Sapeurs Pompiers de HINDISHEIM pour services rendus et participation à la cotisation de l'Union Départementale de Sapeurs Pompiers du Bas-Rhin.

Juin 2013: Attribution de la subvention de fonctionnement pour l'animation des jeunes au titre de l'exercice 2013 à l'Union Sportive de Hindisheim de 765 € et au Cercle St Etienne de 1 650 €.

Juin 2013: Octroi d'une subvention de 1 680 € à l'Association loisirs, sports et Culture (Comité des Fêtes) pour le tir du feu d'artifice de la fête nationale du 14 juillet 2013.

Juillet 2013: Attribution à l' Union Sportive de Hindisheim d'une subvention forfaitaire et exceptionnelle de 150 € pour des travaux effectués lors de travaux de réfection des locaux.

Septembre 2013: Décision d'un accord de principe à l'USH pour effectuer un aménagement des abords du terrain de foot à l'emplacement du feu de la St Jean, d'autoriser l'association de disposer des arbres qui seront abattus lors de la mise en œuvre du projet et d'octroyer à l'association une subvention de 15% sur l'assiette de 11 232,15 €TTC de travaux , soit 1 684,82 €

Octobre 2013: Décision d'accéder favorablement à la demande de l'association Ensemble Vocal MELODHIN pour la mise à disposition de la salle polyvalente gratuitement sur la période se situant entre le 01.09.2013 et le 31.07.2014 pour les répétitions des vendredis de 20 h 30 à 23 h.

SCOLAIRE PERI- ET EXTRASCOLAIRE

Novembre 2012: Octroi d'une subvention à l'école élémentaire pour le transport des sorties au Musée Würth et au Mémorial d'Alsace-Lorraine dans le cadre du projet pédagogique de l'école. Montant de la subvention : 306 €

Décembre 2012: Décision de transférer à compter du 1er janvier 2013 les compétences à la Communauté des Communes l'organisation et le développement du service périscolaire, hors bâtiments : de l'accueil du matin à l'accueil du soir, y compris la pause méridienne, y compris les mercredis et vacances scolaires hors vacances scolaires d'été.

LE CONSEIL MUNICIPAL AU FIL DES MOIS

Janvier 2013: Participation financière au programme des sorties et animations pédagogiques de l'année scolaire 2012-2013 de l'école élémentaire en abondant de manière exceptionnelle la ligne budgétaire par une somme complémentaire de 206 € et de fixer sa participation financière à l'organisation de la classe découverte prévue à Paris pour la classe de CM1 et CM2 à 600 €

Janvier 2013: Décision d'aménager et d'affecter la salle de classe du Bâtiment Mairie Ecole, utilisée ponctuellement pour des travaux d'art plastique pour l'accueil de l'animation périscolaire proposée par la Communauté de Communes du Pays d'Erstein. Il s'agit d'effectuer avec la participation du personnel technique communal des travaux de remise en peinture des murs et plafonds pour un coût de fournitures estimé à 700 €TTC, de faire procéder à la remise en état du parquet de la salle (ponçage et vitrification) par l'entreprise FRUHAUF Fils pour un coût de 1 734,20 € TTC et de faire aménager un placard de rangement et remplacer les portes des 2 placards sous fenêtre par l'entreprise de menuiserie BHL de Hindisheim pour un coût de 5 614,02 €TTC.

Mars 2013: Décision de solliciter une dérogation pour reporter à la rentrée scolaire 2014 la mise en œuvre des nouveaux rythmes scolaires.

Avril 2013: Création d'un poste d'ATSEM pour une durée déterminée correspondant à un coefficient d'emploi hebdomadaire de 18,64/35ème pour la période du 30 août 2013 au 05 juillet 2014 afin de pourvoir la classe de Grande Section maternelle implantée à l'école élémentaire pour l'année scolaire 2013-2014.

Juin 2013: Acquisition de mobilier pour l'école élémentaire dans le cadre de l'accueil d'élèves de l'école maternelle : 28 chaises à hauteur réglable, 2 bancs et un bac à livres pour un coût total de 1 675 €HT soit 2 003,30 €TTC.

Juin 2013: Accord au projet de fresque murale dans l'enceinte de l'école maternelle qui sera réalisée par le SAJI de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein en action concertée avec les élèves de l'école maternelle.

Juin 2013: Allocation de fonctionnement des écoles pour l'année scolaire 2013 – 2014 : 3140 € pour l'école élémentaire et 1 625 € pour l'école maternelle (complété par 320 € pour l'achat de fournitures « spéciales petite-enfance »). L'école élémentaire bénéficiera d'une ligne budgétaire de 715 € pour l'organisation de sorties pédagogiques, stages ou classes de découvertes.

Prise en charge de 20 séances de piscine et de deux maîtres nageurs pour l'école élémentaire et de 10 séances avec un maître nageur pour l'école maternelle ainsi que du transport des élèves en autocar.

Juillet 2013: Octroi, à titre exceptionnel d'une subvention de 150 € à l'école élémentaire pour clôturer le financement des travaux concernant l'élaboration d'un livret dans le cadre du projet pédagogique « Lire ma ville » de l'année scolaire 2012-2013.

Septembre 2013: Suppression des aides à la natation scolaire du Conseil Général : les conseillers sont avisés de cette suppression dès l'année scolaire 2013/2014. Désormais la commune supportera la totalité du coût de l'activité piscine dont bénéficient les élèves des écoles de la commune.

ORGANISATION COMMUNALE

Novembre 2012: Décision de confier l'entretien courant des locaux du bâtiment Mairie-Ecole, pendant 3 années consécutives à la Société NET SERVICES d'OBERNAI pour un montant annuel de 10 679,26 €HT soit 12 772,40 € TTC.

Novembre 2012: Décision de souscrire le contrat VILLASSUR auprès de GROUPAMA concernant la couverture des risques de responsabilité, de dommages et de protection juridique de la commune pour une cotisation annuelle de 9425 €TTC.

Novembre 2012: Décision de souscrire le contrat automobile concernant le parc véhicules communal auprès de GROUPAMA pour une cotisation annuelle de 672,24 €TTC.

Novembre 2012: Décision de souscrire le contrat relatif à la couverture de prévoyance concernant le personnel communal statutaire CNRACL et IRCANTEC auprès de GROUPAMA pour un coût annuel de 3 581,94 €(valeur 2013) à compter du 1er janvier 2013.

Décembre 2012: Décision d'adhérer à la convention de participation mutualisée proposée par le Centre de Gestion de la fonction publique d'une durée de 6 ans pour les risques de santé et de prévoyance concernant le personnel de la commune et d'accorder sa participation financière pour la prévention de ces risques.



Février 2013: Création d'un poste de rédacteur à temps non complet pour une durée de travail hebdomadaire de 17,5 heures (17,5/35ème) à compter du 1er mars 2013.

Mars 2013: Mise en place de l'indemnité d'administration et de technicité pour les employés de la commune.

Avril 2013: Suite à des actes de vandalisme, décision de remplacer le défibrillateur volé au prix de 1 606,50 €HT soit 1 921,37 €TTC.

Juillet 2013: Décision d'acquérir 3 postes informatiques micro-ordinateurs complets pour un coût estimatif de 4 000 €HT soit 4 785 €TTC.

Juillet 2013: Décision d'acquérir la version permettant l'évolution vers la gamme e.magnus des logiciels de gestions comptables et administratifs de la commune devant permettre la mise en place du nouveau dispositif du protocole d'échange standard avec la Trésorerie pour un coût d'investissement de 2 245,80 €HT soit 2 685,98 €TTC.

Septembre 2013: Fixation du coefficient multiplicateur unique de la taxe sur la consommation finale d'électricité à 8,44€

Octobre 2013: Attribution du marché de l'acquisition et de leur installation de trois micro-ordinateurs à l'entreprise ABC de Mundolsheim pour un montant de 2 620 €HT soit 3 133,52 €TTC.

Octobre 2013: Décision de remplacer le parc des trois photocopieurs actuels devenus vétustes par la souscription d'un nouveau contrat de location de 5 ans avec option d'achat, assorti d'un contrat de maintenance. Pour les écoles le nouveau matériel devra être équivalent à l'actuel. Par contre une option sera analysée afin de doter la mairie d'un copieur Noir et Blanc et Couleur.

ORGANISATION INTER-COMMUNALE

Mars 2013: Décisions portant sur :

- La rénovation du bâtiment de l'ancien Centre d'Assurance Maladie d'Erstein acquis par la Communauté de Communes et son aménagement pour accueillir les services du SAJI et du RAM.

- La fixation des tarifs horaires d'occupation des installations sportives pour 2013 : soit 15€/heure pour occupation avec douches et 9 €/heure pour une occupation sans les douches.

- Approbation de la fusion du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Ried Diebolsheim-Erstein et du Syndicat Intercommunal d'Entretien de la Zembs.

- Le maintien de la redevance 2013 d'enlèvement des ordures ménagères au niveau de l'année 2012.

- De porter la subvention versée aux associations pour le ramassage des vieux papiers à 50 €/la tonne.

- L'approbation de la création de l'Office du Tourisme du Grand Ried par la fusion des Offices de Tourisme d'Erstein, de Rhinau, de Benfeld et de Markolsheim. Le contrat d'objectif est approuvé et la participation de la Communauté de Commune du Pays d'Erstein s'élève pour 2013 à 138 289 €

Avril 2013: Modification des statuts de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN et notamment de l'article 5 : Administration, en fixant, à compter du renouvellement des Conseils Municipaux de 2014, le nombre et la répartition des délégués des communes membres composant l'organe délibérant comme suit :

BOLSENHEIM	2
ERSTEIN	15
HINDISHEIM	3
HIPSHEIM	2
ICHTRATZHEIM	2
LIMERSHEIM	2
NORDHOUSE	4
OSTHOUSE	2
SCHAEFFERSHEIM	2
UTTENHEIM	2
<i>Total</i>	<i>36</i>

Juin 2013: -Fixation des taux d'impôts locaux pour l'année 2013 : Taxe d'habitation 4,50 % Taxe foncière bâti 2,39 % , Taxe foncière non bâti 10,31 % , Cotisation foncière des entreprises 4,10 % , Fiscalité professionnelle de zone 19,27 %.

- Modification des compétences de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein par l' Intégration de la compétence « Eurodistrict Stasbourg-Ortenau »

- Adoption de la procédure de la mise à disposition et de location du matériel de la banque de matériel intercommunal suite à la fusion des Offices de Tourisme du Grand Ried.

Septembre 2013: Résultats de la tournée ville et villages fleuris de la Communauté de Communes du Pays d'Erstein : la commune de Hindisheim a été récompensée par la 2ème place, derrière Erstein.

FINANCES LOCALES

Février 2013: Approbation du compte administratif 2012 et du compte de gestion 2012 du Budget Général qui porte sur un résultat de clôture de 430 806,94 €

Février 2013: Approbation du compte administratif 2012 et du compte de gestion 2012 du budget annexe de l'extension de la Zone Artisanale qui porte sur un résultat déficitaire de l'exercice 2012 de - 60 168.11 €

LE CONSEIL MUNICIPAL AU FIL DES MOIS

Février 2013: Approbation du budget primitif 2013 et du budget annexe de la zone artisanale 2013 : voir page « Au Fil des Ans en chiffres ».

Mars 2013: Fixation des quatre taxes locales aux taux suivants :

- Taxe d'habitation	14.71 %
- Taxe foncière bâtie	6.37 %
- Taxe foncière non bâtie	42.92 %
- Cotisation foncière des entreprises	16,07 %

AGRICULTURE - FORET - ENVIRONNEMENT

Novembre 2012: Décision d'approuver l'adhésion de la ville d'Erstein au SIVU des communes forestières du Centre Alsace à compter du 1er janvier 2013.

Novembre 2012: Accord à l'ONF pour élaborer un programme de travaux patrimoniaux pour 2013 sur la base d'un coût de 5 000 €HT avant honoraires et assistance à la gestion de la main d'œuvre.

Décembre 2012: Adjudication de bois du 03/12/2012 : 34 lots de bois (taillis) ont été mis en vente, dont 7 lots de grumes provenant du bois d'œuvre non vendu en début d'année 2012. 22 lots ont été adjugés pour un montant total de 3 650 €

Février 2013: Décision de faire procéder par les ETS LEDERMANN à l'élagage des bordures des chemins en zone Forestière et dans le Bruch selon le plan pluriannuel proposé pour un coût global de l'ordre de 1 500 €TTC.

Février 2013: La vente de bois d'œuvre a eu lieu le 12/02/2013 et le montant de la vente s'élève à 3 910 € L'adjudication de bois de chauffage à façonner a eu lieu le 18/02/2013 et le montant de la vente s'élève à 2 610 €

Mars 2013: Décision de payer la cotisation de 2013 de 19 419 € concernant la Caisse d'Assurance Accidents Agricoles du Bas-Rhin par affectation du produit de la location du droit de chasse.

Avril 2013: Acquisition de mobilier urbain tel que 2 grands pots de fleurs, 4 demi-vasques, 2 grands bacs à fleurs et 5 corbeilles à déchets pour un montant de 1 872,90 €HT soit 2 240 €TTC.

Avril 2013: Accord sur la vente de bois de 210 m³ de peuplier au prix de 9 030 €HT conclu par l'ONF avec la scierie FEIDT pour le compte de la commune.

Juillet 2013: Acquisition d'une pompe pour arroser en hauteur les suspensions florales pour un montant de 449 €TTC.

Septembre 2013: Maintien des loyers des baux de chasse pour 2014 au montant demandé pour 2013.

Septembre 2013: Pour récompenser les propriétaires ayant été distingués lors du concours des maisons fleuries, attribution des prix suivants sous la forme de bons d'achats auprès des Etablissements Horticoles FOESSEL et GAESSLER : 4 grands prix d'excellence pour une valeur unitaire de 45 €, 16 prix d'excellence pour une valeur unitaire de 30 € et 11 prix d'honneur pour une valeur unitaire de 15 € soit une valeur totale de 825 €

Septembre 2013: Décision de renouveler les baux ruraux arrivés à l'échéance 2013 concernant les lieux dits Niederbruch, Grube, Neuland et d'attribuer les parcelles dont les baux ont été résiliés à l'échéance 2013, par tirage au sort selon la réglementation et les usages locaux. Le prix de location de ces nouveaux baux sera celui actuellement en vigueur, augmenté de l'incidence de l'évolution officielle de l'indice des prix du fermage telle qu'elle ressort des arrêtés préfectoraux.

Septembre 2013: Bilan annuel 2012 d'exploitation de la forêt soumise au régime forestier établi par l'ONF qui fait ressortir un résultat positif de 4 434 € compte tenu de l'incidence de la location de chasse de 3 292 €

Octobre 2013: Accord sur l'état d'assiette 2015 des coupes à marteler tel que proposé par l'ONF portant sur 7,06 ha en forêt communal soumise au régime forestier

Octobre 2013: Décision d'appliquer le taux d'augmentation de +2.63 % pour l'évolution des prix du fermage du 11.11.2013 au 11.11.2014.

ACTIVITÉS SOCIALES

Février 2013 : Attribution d'une subvention de 3 500 € au CCAS.



ABREVIATIONS COURAMMENT UTILISEES :

AAPPMA = Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique (les pêcheurs ou « Angelsport » ou « Fischverein »)
AERE = Association Endurance et Running d'Erstein
ASLC = Association Sport – Loisirs et Culture (ou Comité des Fêtes)
ATESAT = Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire
CAE = Contrat d'Aide à l'Emploi
CCAS = Centre Communal d'Action Sociale
CdC ou Com-Com = Communauté des Communes
CCPE = Communauté des Communes du Pays d'Erstein
CFE = Cotisation Foncière des Entreprises
CLSH = Centre de Loisirs Sans Hébergement
CPI = Centre de Première Intervention (caserne des pompiers)
COCODILE = Communauté des Communes du pays de Ste ODILE
DDT = direction départementale du territoire (anciennement DDE)
DUP = Déclaration d'Utilité Publique
EPFL = Etablissement Public Foncier Local
ONF = Office National de la Forêt
POS = Plan d'Occupation des Sols
RD = Route Départementale
SAJI = Service d'Animation pour la Jeunesse
SPS = Service de Protection de la Santé
UME = Usines Municipales d'Erstein
USH = Union Sportive de Hindisheim (Football)
VMC = Ventilation Mécanique Contrôlée



MOTS CROISES

SOLUTIONS DES MOTS CROISES DE LA PAGE 44

Horizontalement :
1 - BOUCHON - FR - RIA - 2 - RUSEES - EROSION - 3 - INLIASSABLE - 4 - DINDE -
ATTEINTE - 5 - ETERNEL - US - 6 - LORIENTAISE - 7 - EU - RODEE - SAM - 8 - ARNO -
ILE - 9 - DON - OURSON - RCS - 10 - EPELEE - BRAS - 11 - CE - IL - CRINIÈRE - 12 -
ORNA - BOULES - EN - 13 - RAINETTE - FERME - 14 - DESSERTS - NET.
Verticalement :
1 - BREDELE - DECORE - 2 - OU - ITOU - OPERA - 3 - USINER - ANE - NID - 4 -
CENDRIER - LIANE - 5 - HELENE - NOEL - ES - 6 - OSA - ENROUE - RTS - 7 - SALTO -
COTE - 8 - EST - ADOS - RUER - 9 - FRATRIE - GIL - 10 - ROBE - SEIN - NEFS - 11 -
SLICE - BISE - 12 - RIEN - SERRE - RN - 13 - IO - TUBA - CAREME - 14 - ANGES -
MASSENET.

AU FIL DES ANS.... EN CHIFFRES

BUDGET GENERAL en €

TRESORERIE FIN 2011
329 017
A

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Personnel	199 177	Produits services et domaines	64 903
Fournitures et Achats	122 849	Contributions directes	365 917
Services Exterieurs	53 631	Autres impôts et taxes	50 831
Elus	35 362	Dotation Etat & Subventions	233 895
Contingents et participations	6 816	Autres produits de gestion	42 735
Subventions	34 453	Autres recettes exceptionnelles	7 972
Charges Financières	18 715	attenuation de charges	6 241
Autres dépenses	4 248	reprise de provision	17 864
charges exceptionnelles	188 028		
Total B	663 279	Total C	790 358

TRESORERIE FIN 2012
430 806
F= A+C+E-B-D

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Rembt Emprunt	37 423	Emprunt	0
Voirie	68 695	Fonds FCTVA et TLE	102 906
Bâtiments Publics et Cultuels	54 739	Subventions et participations	42 042
amenagements loisirs	395	Opérations d'ordre	969
Mobilier et Materiel	3 193	diverses recettes	0
securité	5 793		
Opérations d'ordre	969		
Total D	171 207	Total E	145 917

FONCTIONNEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Personnel	247 827	Produits services et domaines	66 395
Fournitures et Achats	145 250	Contributions directes	416 426
Services Exterieurs	57 830	Autres impôts et taxes	25 360
Elus	37 150	Dotation Etat & Subventions	202 100
Contingents et participations	8 500	Autres produits de gestion	41 780
Subventions	58 208	Autres recettes	1 050
Charges Financières	17 350		
Charges exceptionnelles	178 110		
Total G	750 225	Total H	753 111

PREVISION
TRESORERIE FIN 2013
25 857
F+H+J-G-I

INVESTISSEMENT			
DEPENSES		RECETTES	
Rembt Emprunt- frais financ.	38 500	Emprunt	0
Voirie	153 587	Fonds FCTVA et TLE	40 000
Bâtiments Publics et Cultuels	191 517	Subventions et participations	26 800
Sécurité	8 431	Opérations d'ordre	0
Mobilier-Materiel & autres	37 600		
reseau numerique	45 000		
operation d'ordre	0		
Total I	474 635	Total J	66 800

Le Dossier budgetaire peut être consulté par les habitants à la Mairie aux heures d'ouverture des bureaux.



Le Calendrier des Fêtes



DECEMBRE 2013

06	12	St Nicolas
07	12	Téléthon
07	12	Ste Barbe
14	12	Fête de Noël des jeunes USH
14	12	Fête de Noël des jeunes Cercle St Etienne
15	12	Concert de l'Avent Mélodhin
28	12	Arrivée des jeunes de Taizé

JANVIER 2014

03	01	Réception du Nouvel An de la municipalité
11	01	Crémation des sapins de Noël
12	01	Fête des Seniors
20	01	Soirée ECI : café-débat-philo
24	01	AG des sapeurs pompiers

FÉVRIER 2014

07	02	Collecte de sang + AG
14	02	AG Arboriculteurs
15	02	Manifestation gymnique : Challenge d'hiver masculin
23	02	Speed Dating
24	02	Bourse aux articles de pêche à l'étang de pêche

MARS 2014

01	03	Cours de taille
01 et 08	03	Soirées Harengs USH
11	03	AG Comité des fêtes
15	03	Concert de printemps Cercle St Etienne
22	03	Friehjohr fer unseri Sproch
23	03	1er tour des élections municipales
29	03	Soirée ECI à la Chapelle
30	03	2e tour des élections municipales

AVRIL 2014

06	04	Marché aux puces USH
11	04	Collecte de sang
13	04	Dimanche des rameaux : vente de pâtisseries
13	04	Pêche américaine
27	04	Profession de foi
27	04	2 X 4 h Pêche AAPPMA

MAI 2014

01	05	Marche du 1er mai
08	05	Fête de la pêche AAPPMA
10 et 17	05	Soirées Tartes flambées à volonté Cercle St Etienne
23	05	AG USH

JUIN 2014

14	06	Marche gourmande et Feu de la St Jean USH
13	06	Collecte de Sang

JUILLET – AOÛT -SEPTEMBRE 2014

13	07	Feu d'artifice et soirée AAPPMA
6 et 7	09	Fête des Récoltes d'Antan

ETAT CIVIL



NAISSANCES

Gaël Cyril Ernest WURTZ	8 rue des Prés	23 janvier 2013
Marie Justine HERRMANN	9 rue des Prés	07 mai 2013
Arthur Thomas EBLE	235 rue du Château	26 mai 2013
Esteban Sofiane Ali CALON	116 rue de la Gare	21 juillet 2013
Milan SEMENOV	3b rue des Alouettes	30 juillet 2013
Louis Marc Olivier REANT	11 rue des Erables	09 août 2013
Hélène Lucie WOESSNER	48b rue Principale	14 octobre 2013
Jules Marcel Valentin MARTZ	1 rue de la Chapelle	04 novembre 2013
Lola LOEFFLER	41 rue des Fleurs	08 novembre 2013



MARIAGES

Patrick SIEGER et Caroline KLEIN	15 décembre 2012
Gilles MAULBECKER et Nathalie AUCLERE	04 mai 2013
Philippe FREY et Céline BERTRAND	12 juin 2013
Mathieu REIBEL et Virginie SCHNEIDER	22 juin 2013



DÉCÈS

Ludovic SCHNEE	285 rue du Fossé	06 mars 2013
François FOESSEL	269 rue de l'Eglise	07 mars 2013
Jacqueline SCHNEE née BOPP	132 place du 26 Novembre	14 avril 2013
Joseph KIEFFER	140 rue Principale	17 juin 2013
René MEYER	173 Faubourg des Jardins	22 juillet 2013
Yvonne BEYHURST née WALDER	141 rue Principale	29 juillet 2013
Jean-Michel DEUTSCH	282 rue du Fossé	02 septembre 2013
Henri FOESSEL	173 Faubourg des Jardins	21 septembre 2013
Lucie MEYER née FINCK	239a rue du Château	27 septembre 2013
Marie FOESSEL née SCHNEE	178 rue du Moulin	28 septembre 2013
Armand MOITRY	112 rue de la Gare	10 octobre 2013
Irène LUDWILLER née SCHNEE	249 rue de l'Eglise	28 novembre 2013
Roland JAKOBI	34, chemin de la Forêt	30 novembre 2013

GRANDS ANNIVERSAIRES

Irène ADOLF née le 26 janvier 1923

Marie HERTRICH née FOESSEL née le 25 février 1923

Albert FOESSEL né le 10 avril 1923

Marie-Elise CARPENTIER née WAGNER née le 13 août 1923

90 ans



Albert FOESSEL

Marie-Elise CARPENTIER



85 ans

Florentine FISCHER née FOESSEL née le 13 avril 1928

Félix MUCRET né le 10 juillet 1928

Florentine FISCHER



NOCES DE DIAMANT

Emile HAMM et Mathilde RUDLOFF le 10 juillet 1953



NOCES D'OR

Roland FOESSER et Marie-Thérèse GLASSER le 15 avril 1963

Charles BINNERT et Marie-Jeanne FOESSEL le 03 mai 1963

Jérôme ZAEGEL et Yvonne MAUBOUCHE le 26 juillet 1963



Jérôme ZAEGEL et
Yvonne MAUBOUCHE

Roland FOESSER et
Marie-Thérèse GLASSER



La COMMUNE

AUTOUR DE NOEL 2012 ET NOUVEL AN 2013

BANQUE ALIMENTAIRE ET TELETHON 2012

Comme tous les ans, Bernadette Spisser et une équipe de bénévoles ont assuré la collecte de produits alimentaires pour les nécessiteux de notre région. De nombreux colis ont dû ensuite être acheminés, grâce à des camionnettes de bénévoles vers Erstein, lieu de convergence des communes avoisinantes.

A Hindisheim, le Téléthon a changé d'allure depuis deux ans. En effet, les jeunes du SAJI (Service d'Animation Jeunesse Intercommunal), dont l'antenne hindisheimoise se réunit tous les vendredis soirs, pour faire des jeux, bricoler ou s'occuper de diverses manières, ont tenu un stand proposant leurs objets de décoration de Noël, confectionnés avec patience depuis plusieurs semaines, au profit du Téléthon et proposés aux donateurs sur la place du 26 Novembre au cours d'une matinée ... bien fraîche. Vers 11 h 30, les coureurs de l'AERE et les sapeurs-pompiers du secteur sont arrivés pour collecter le produit de l'urne, mais aussi pour se réchauffer un peu et surtout se sustenter avant de repartir à l'assaut de l'étape suivante. C'est l'équipe des jeunes sapeurs-pompiers de Hindisheim et celle du CCAS de la commune qui leur avaient préparé des en-cas fort appréciés, dans le hall de l'école élémentaire. C'est M Jacques Link, un vétéran de 77 ans qui court tous les ans avec l'AERE pour cette bonne cause, qui réceptionne l'urne avec son contenu qui est alors transféré dans la cagnotte globale des dix villages traversés dans la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, sous le contrôle, cette année, de Gwenn et de Christelle, membres de la Coordination Téléthon 67-sud qui ont choisi l'étape de Hindisheim pour constater le bon déroulement de l'opération. Elles avaient l'air d'apprécier les efforts fournis pour la bonne cause.



SAINT NICOLAS

Le jour de sa fête, Saint Nicolas a rendu visite aux enfants. Ceux-ci, s'étant rassemblés à la tombée de la nuit dans la cour du foyer, ont été entraînés par l'animateur Gérard Grienenberger, que d'aucuns appellent « Monsieur Bénuno », vers la propriété des époux Antoinette et Pierre Dreyfus qui ont ouvert grand leur portail pour la marée d'enfants, de parents, de taties et de papys-mamies. Après une projection de belles images commentées dans la grange, le Père Fouettard a fait son numéro de « punisseur des méchants », mais bien vite tempéré par l'arrivée du Grand Saint Nicolas, calme et serein. Une distribution de « Mannele » offerts par le CCAS de la commune a réconforté les plus peureux et les autres.



NOUVEL AN AVEC DISTINCTIONS POUR CITOYENS MÉRITANTS

C'est devant un important parterre d'invités, acteurs de la vie du village, que le maire de Hindisheim, Jean-Michel Galéa, a prononcé les traditionnels vœux pour la nouvelle année après avoir brossé un tableau récapitulatif des actions entreprises par la commune pendant l'année 2012.

Ensuite, on a procédé à la distribution de récompenses aux lauréats du concours des maisons fleuries, puis aux détenteurs de prix remarquables qui se sont hissés aux premières places des palmarès et championnats dans leurs disciplines.

Ainsi, ont obtenu une médaille ou une coupe :

`-Les jeunes de l'équipe U13B de football de l'USH, championne de son groupe en phase 2

`-L'équipe de basket du Cercle Saint Etienne des minimes féminines qui a été classée première de son groupe en phase 1

`-L'équipe de basket des seniors I qui est passée de la division « Honneur » en « Promotion d'Excellence ».

`-Parmi les médaillés individuels, les gymnastes du Cercle Saint Etienne : Jérémy Muller, champion du Bas-Rhin 1er degré, Maxime Brigel, vice champion du Bas-Rhin 1er degré et Damien Reibel, vice-champion du Bas-Rhin 1er degré et champion d'Alsace 2e degré.

`-Les frères Goettmann se sont encore distingués pour leurs performances en course d'orientation : Pierre-Aimé, champion d'Alsace en catégorie H20 en longue distance et champion de France en course de nuit ; Thomas, champion d'Alsace H18 en moyenne et longue distance et en relais.

`-Noémie Hurter a décroché le titre de vice-championne du Bas-Rhin aux échecs en catégorie benjamine féminine et Oriane Rohmer a accédé au titre de championne du Bas-Rhin et championne d'Alsace dans la discipline du Twirling dans sa catégorie. Elle n'a pas hésité à faire une petite démonstration de son art.

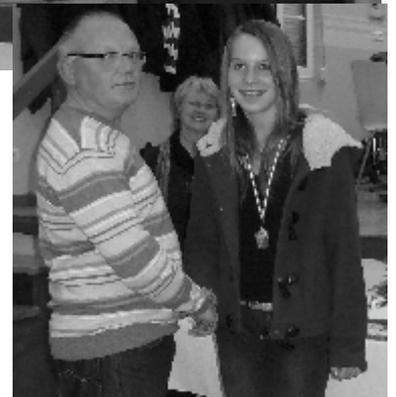
Un dernier hommage a été rendu par le maire à un méritant d'un domaine non officiellement qualifié de sportif, mais qui peut quelquefois le devenir : il s'agit de l'employé communal Pierre Mallard qui a réussi le concours d'agent technique de 1ère classe.

A l'issue de la soirée, le maire a invité toutes les personnes présentes au verre de l'amitié agrémenté de galettes des rois qui ont pu être dégustées accompagnés de quelques airs interprétés par la musique Espérance-Saint Etienne qui répond toujours présente aux sollicitations de la commune.



CITOYENS A L'HONNEUR

La COMMUNE



FETE DES PERSONNES AGEES

La COMMUNE



Comme c'est la tradition, les seniors de la commune sont invités à se retrouver en début d'année pour passer un moment de convivialité autour d'une table festive dans la salle du Club house de l'USH. Le CCAS et le conseil municipal se sont mis en quatre pour garantir un confort maximum à plus d'une centaine de convives présents.

Le maire a souhaité la bienvenue aux nouveaux septuagénaires de l'année qui étaient conviés pour la première fois et, après un discours résumant la situation de la commune, leur a souhaité à tous une bonne santé pour l'année qui vient de commencer. La choucroute-dessert-café a été suivie de la dégustation des galettes royales jusqu'à ce que les fèves soient toutes trouvées. La chorale Sainte Cécile a proposé un petit tour de chant avec des airs de circonstance et notamment une adaptation d'un air connu où il était question de « prendre un ancien par la main... et penser que viendra le jour d'être un ancien à son tour... ». Le doyen du jour, et de la chorale et de l'assemblée, Louis Mutschler, s'est proposé de lire à ses concitoyens quelques paroles édifiantes tirées d'un ouvrage de Martin Gray où il ressort que « L'âge ne fait pas seul la vieillesse... Celle-ci, malgré les défaillances du corps, peut être jeunesse continuée. Il suffit de rester ouvert au monde... La vieillesse est prolongement de ce que l'on était : elle est l'héritage de sa jeunesse. » Quel message édifiant, surtout quand il est lu par un homme de plus de 86 ans !

L'adjoint au maire, Jacky Eber, a ensuite tenu le public en haleine pendant une vingtaine de minutes en proposant un diaporama exhaustif concernant les réalisations communales et les événements de l'année écoulée avec un point « cocorico » sur l'attribution de la première fleur et des deux libellules, illustré par des images de réalisations florales de l'été dernier, qu'elles soient en bacs, massifs, jachères fleuries ou ... merveilleusement sauvages au bord des routes.

Quand l'heure du départ se fit sentir, rendez-vous a été pris pour l'année prochaine avec au cœur, l'espoir de ne pas en être empêché pour un quelconque problème de santé dont personne n'est à l'abri.

ANNÉE 2013

TRAVAUX ET CHANTIERS

PARVIS ET CLOTURE DEVANT LA MAIRIE RESTAURES

Les abords de la mairie n'ont pas l'air d'avoir changé. Et pourtant, si l'on y regarde de près, on remarque que les parterres sont redessinés, les dallages refaits, qu'il y a de nouveaux luminaires, que la clôture semble neuve et que les piliers en grès fendillés et risquant de s'écrouler sur le passant se dressent fiers et roses comme au premier jour.

« C'est juste une clôture », peut-on penser un peu vite. Mais il ne faut pas oublier qu'elle a été créée en même temps qu'avait été construit le bâtiment abritant la mairie et les deux écoles (de filles et de garçons), c'est-à-dire en 1882. Exposés aux ravages de la pluie, du soleil et du gel, le socle et les poteaux en pierre de grès taillée se sont lentement dégradés. Vers la fin, les poteaux ne tenaient plus que grâce aux lourdes grilles en fer qui y étaient enchâssées.

Que faire ? La solution la plus économique consistait à tout enlever pour avoir un parterre gazonné et fleuri devant l'entrée de la mairie, comme cela se pratique un peu partout. Mais quand on est un peu sensible à la préservation du patrimoine et que l'on compte dans la commune deux compagnons tailleurs de pierre et sculpteurs à la cathédrale de Strasbourg, tels Clément Kelhetter et Albert Martz, une moisson de bons conseils et de savoir technique dans ce sens est plus que précieuse. Ainsi, une entreprise a taillé les poteaux en grès à l'identique et une autre a assuré la réfection des grilles et des portails en fer et leur insertion dans les piliers.

Cette insertion a été réalisée dans la pure tradition d'autrefois, à savoir au moyen d'un système de fixation par coulage de plomb. Cette méthode était déjà utilisée dans l'Égypte ancienne et a perduré au fil du temps, jusqu'en ces dernières années où l'on a beaucoup sacrifié sur l'autel du modernisme et du rendement. Pour effectuer ces fixations, il fallait d'abord faire fondre dans un creuset des barres de 25 Kg de plomb, à 400°C, chaque barre servant à « boucher » une quinzaine d'encoches. Il faut compter quatre encoches par poteau, multiplier par quinze poteaux sans oublier les scellements, ici ou là, dans le muret de base.



Pendant ce temps, à l'aide de terre glaise, on fabrique des « nids d'hirondelles », sortes de petits entonnoirs destinés à guider le plomb en fusion dans l'encoche verticale. Celui-ci doit être versé avec d'infinies précautions car l'humidité résiduelle de la pierre et celle de la glaise crée des bulles de vapeur au contact de la chaleur et peut amener le plomb fondu à gicler sur trois mètres de rayon ! C'est pourquoi il a fallu attendre une période sèche sans pluie pendant une bonne semaine, vu que le grès pompe facilement l'humidité ambiante. Très vite solidifié, le plomb est prêt à être limé pour enlever les débordements, bien évidemment après enlèvement du dispositif argileux qui pourra être réutilisé pour les piliers suivants.

La mairie de Hindisheim a retrouvé son aspect d'antan, restauré dans les règles de l'art. Le bâtiment pourra désormais, à l'abri d'une fière clôture solide, contempler pendant de longues années encore le va et vient très dense sur la rue de la Gare et le havre de paix en face constitué par un autre vestige du temps passé : la chapelle du 15^e siècle au clocher à colombage.

CIMETIERE

Le cimetière vient de se mettre au goût du jour. En effet, il est de plus en plus courant que les familles procèdent à l'incinération de leurs défunts, ce qui mettait en avant le manque d'espace pour y déposer les urnes. A Hindisheim, nous avons opté pour l'installation de 13 caveaux ou encore « cave-urnes » permettant de contenir jusqu'à quatre urnes chacun.

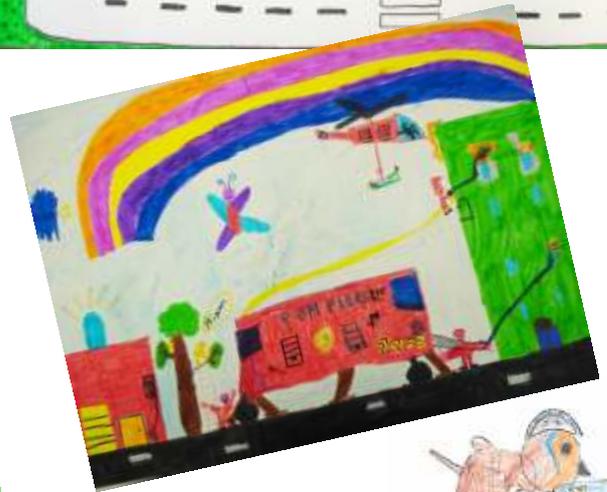
Un nouveau règlement concernant le cimetière, les prix des concessions des tombes et des cave-urnes a aussi été mis en place pour une gestion efficace de cet endroit.

D'autre part, il manquait un ossuaire pour recueillir les restes de personnes enterrées il y a fort longtemps et qui reparaissent à la surface lors de réaménagement de tombes anciennes. L'emplacement de cet ossuaire qui se compose d'un caveau creusé dans le sol ainsi que d'une structure aérienne se situe près de l'entrée de la chapelle. La partie visible est en cours d'élaboration et sera installée dès qu'achevée, probablement au printemps 2014.



Crémation des sapins et lancement de lampions

La COMMUNE en COULEURS



Divers concours de dessin des écoliers

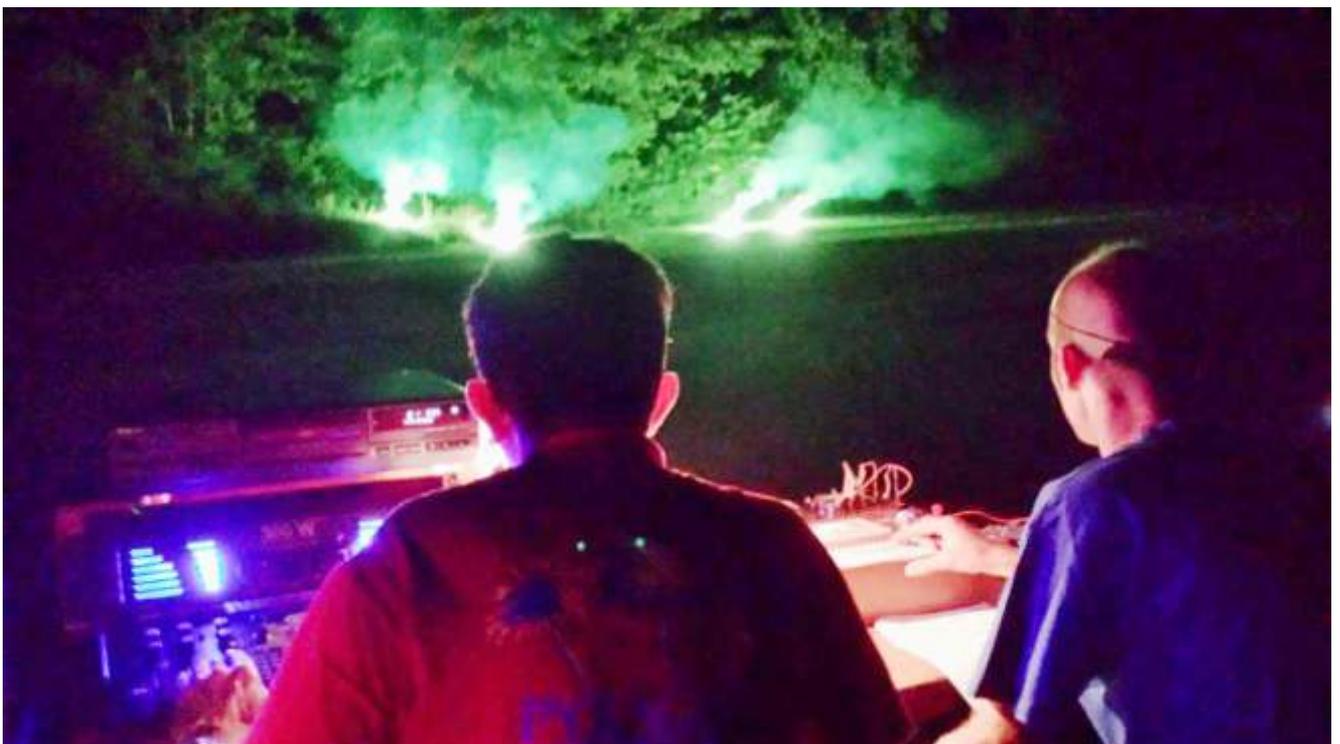




Fresque de l'école maternelle



Fête Nationale





Moissons à l'ancienne
Charles MEYER





Exposition des arboriculteurs



Halloween



Nettoyage du ban communal

FLEURS, MAISONS FLEURIES et LIBELLULES

CEREMONIE DE REMISE DE DISTINCTIONS FLORALES

Au printemps a eu lieu à Erstein, au Musée Würth, la remise officielle des distinctions revenant aux communes dont le fleurissement a retenu l'attention du jury régional.

Cette manifestation, comme d'ailleurs le concours des villes et villages fleuris en général, est pilotée par le Comité Régional du Tourisme d'Alsace dont la présidente, Marie-Reine Fischer et le directeur de l'Office de Tourisme d'Alsace, Philippe Choukroun ont orchestré cette cérémonie ainsi que toute les démarches y menant. C'est, on s'en doute, un travail de longue haleine d'organiser les jurys et les tournées qui amènent les juges à sillonner nos deux départements pour sélectionner les agglomérations pouvant prétendre à une distinction en fonction de leur fleurissement. Sont pris en compte la créativité, la composition des espaces, l'harmonie, le choix des couleurs, les effets de lumière, tous critères on ne peut plus difficiles et subtils à définir et à évaluer.

Ainsi, lors de la cérémonie, ce sont les communes qui ont accédé, l'an passé, à une première fleur ou alors à une fleur supplémentaire au vu de leurs prestations fleuries qui ont été mises à l'honneur. Chaque récipiendaire s'est vu remettre un beau bouquet, un tableau contenant le diplôme et une enveloppe dont le contenu sera vite réinvesti en plants, terreau ou autres éléments indispensables à la poursuite de cette aventure. Car, autant cette distinction met du baume au cœur aux élus, mais aussi et surtout aux équipes techniques des communes concernées ou même, pour certaines aux bénévoles qui n'hésitent pas à mettre la main à la pâte, autant elle encourage à poursuivre les efforts en la matière pour essayer de décrocher, après trois années minimum d'attente, peut-être une nouvelle fleur si le maximum n'est pas encore atteint. Hindisheim a donc fait partie des 14 communes ayant accédé à la première fleur, portant ainsi à 113 le nombre de communes décorées d'une fleur.



Clément Kelhetter, lauréat récidiviste des concours de maisons fleuries, soigne ses plantes...

La COMMUNE

CONCOURS DE MAISONS FLEURIES

Fort de son label « une fleur » qui le place dans la confrérie des villages fleuris et de ses deux libellules qui attestent d'une commune « amie de la nature », le village de Hindisheim a aussi été lauréat du 2e prix des communes fleuries de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, après Erstein. Voilà de quoi motiver les décideurs et employés de la commune pour persévérer dans cette direction l'an prochain, mais encore les particuliers qui, grâce à leur effort de fleurissement, contribuent largement à souligner tous ces efforts pour rendre leur cadre de vie agréable à vivre.

Après délibération des jurys qui ont sillonné les rues de Hindisheim pendant l'été, voici le palmarès retenu :

Grand Prix d'Excellence : Clément Kelhetter, René Kieffer, Bernadette Spisser et Pierre Welterlin.

Prix d'Excellence* : Claude Bolley, Claude Burckel, Inge Geidans, Jean-Pierre Geschwindenhammer, Gérard Grienberger, Jean-Paul Hamm, Rose Jung, Yannick Kayser, Charles Meyer, Alain Mutschler, Odile Mutschler, Yves Offerlé, Jean-Pierre Ouhlmann, Charles Reibel, Roland Reinling, Patrick Schotter.

Prix d'Honneur* : Alphonse Fritsch, Claude Gross, René Leyder, Albert Martz, Mutschler Christophe, Mutschler Francis, Edith Riehl, André Schneider, Jean-Pierre Simbsler, Joseph Spisser, Jérôme Zaegel.

Prix d'encouragement : Jean-Paul Oberhauser et Estelle Cron-Nenninger

*Par ordre alphabétique

PRIX D'ARRONDISSEMENT :

Au printemps de cette année, le comité départemental du fleurissement a choisi Hindisheim pour y organiser sa soirée de remise des prix aux particuliers du secteur. De Hindisheim, c'est Clément Kelhetter qui a été distingué pour ses compositions florales, leur agencement mais aussi sa philosophie en matière de jardins en liaison avec la nature et l'écologie. Il a même poussé dans cette direction en installant un hôtel à insectes dont les chambres se remplissent au fil des saisons.

LIBELLULES

Etant devenue « commune nature » avec l'emblème des deux libellules, la municipalité a organisé courant septembre une soirée d'information expliquant les critères qui ont hissé Hindisheim à cette distinction et donnant aux personnes présentes une série de conseils quant au meilleur moyen de jardiner et de se comporter en ami de la nature et surtout, de notre nappes phréatiques qui est beaucoup mise à mal par toutes sortes d'interventions hasardeuses relatives au traitement des « mauvaises herbes » qui, il faut le rappeler, ne sont pas plus mauvaises que d'autres, mais peut-être seulement indésirables. Le gros problème réside le plus souvent dans le lavage des récipients ayant servi à traiter ces plantes car les eaux usées chargées de produits toxiques s'écoulent dans les stations d'épuration qui ne sont pas équipées pour traiter ces phénomènes.

Il convient à chacun d'avoir une attitude éco-responsable afin que les générations futures puissent hériter d'une planète en bon état.

A titre d'exemple, les élus et quelques bénévoles ont procédé à un nettoyage... d'automne en parcourant les bas-côtés des routes du ban de la commune et en ramassant les débris jetés par les automobilistes de passage. Certaines habitudes consistant à jeter par la fenêtre de la voiture des déchets qui tiendraient aisément place dans un sachet ont la vie dure. Ainsi, dans certains secteurs de route, on y ramasse aisément de nombreux paquets de cigarettes de la même marque... Sans parler de bouteilles et autres déchets obscurs !

AGIS POUR TES VACANCES...AVEC LE SAJI

GRAFF A L'ECOLE MATERNELLE... AVEC LE SAJI

Avant la rentrée, le mur de l'école maternelle « relooké » a été inauguré. Dorénavant, c'est un beau graff aux couleurs éclatantes qui donne à la cour de récréation des allures de fête. Cette fresque a été réalisée par les jeunes du SAJI (Service Animation Jeunesse) de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein. Depuis ces dernières années, de nombreuses communes membres ont ainsi eu droit à leur mur « graffé ». Le dernier en date avait été réalisé à Erstein, au Bruhly.

Sous la houlette de David Bonfils, un « maître-graiffeur », cinq jeunes de Hindisheim se sont initiés à la technique de la peinture à la bombe en vue de la réalisation projetée. Ainsi, Nicolas, Bastien, Clara, Chloé et Johanna ont appris à maîtriser leur geste, à prendre confiance en eux même et à réaliser dessins et peintures, d'abord sur de grands cartons à partir du mois d'avril, à raison d'une séance par semaine. Ensuite, c'était le mur lui-même qu'il a fallu affronter. Celui-ci avait été préparé par les employés de la municipalité qui y avaient appliqué une couche de fond en peinture. Quand au sujet de la fresque, David Bonfils avait au préalable pris contact avec Mireille Freudenreich, directrice de l'école maternelle, afin de solliciter les futurs riverains de l'œuvre pour qu'ils puissent se l'approprier. Ceux-ci ont proposé à David une série de dessins en relation avec leur projet d'école qui traitait de la nature au fil des saisons. Après avoir fait leur choix dans les propositions des bambins, les cinq « grands » ont décidé de respecter l'idée et se sont lancé dans le sujet des quatre saisons, en y intégrant les œuvres des petits, à côté de leurs propositions personnelles. L'ensemble, qui recouvre mur, murets et façade arrière du garage à vélos est gai, joyeux et très bien adapté à l'endroit. Mais comme l'œuvre n'a été achevée que l'un des derniers jours de classe avant les vacances, l'inauguration s'est opérée peu avant la rentrée.

Martine Heym, vice-présidente de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein, chargée de la commission « Vivre ensemble » a félicité l'artiste-pédagogue et aussi les jeunes artistes, ainsi que Carine Ferreira-Vaz, la responsable du SAJI pour leur travail qui a demandé une présence assidue aux séances et une discipline incontestable.

Pour marquer le moment, David Bonfils a guidé les personnalités présentes qui, bombes à la main, s'essayaient à « graffer » qui un mot, qui un dessin, sur une planche posée contre un arbre. Tous ont eu un aperçu de la difficulté, pour le néophyte, à manier un tel instrument pour produire de si belles réalisations.

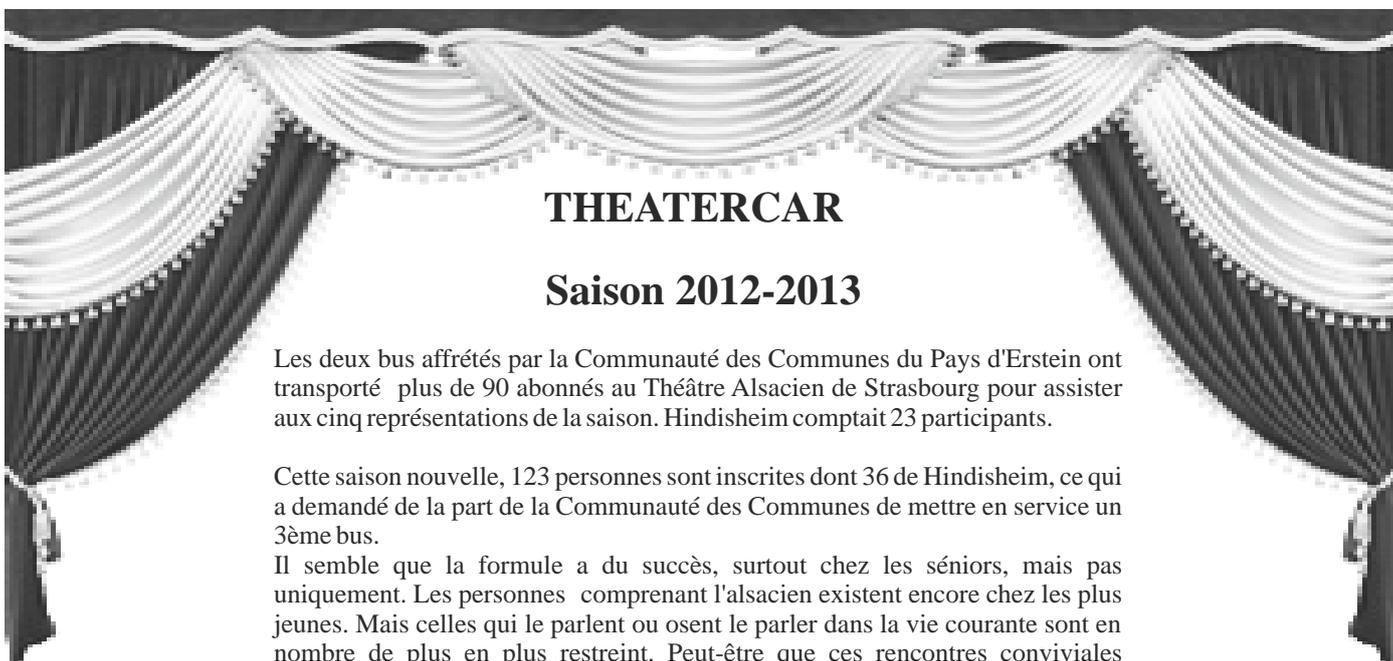


CINEMA DE PLEIN AIR

Vers fin juillet, ce même SAJI de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein a organisé à Hindisheim une séance nocturne de cinéma de plein air, comme cela avait été le cas les années précédentes dans d'autres communes. Celle-ci a eu lieu sur l'espace jeux de la commune situé à côté de la Salle St Etienne. Le film prévu était le succès incontestable : « Intouchables ». La soirée était douce, le public venu nombreux, toutes les conditions réunies pour passer un bon moment estival. Mais, les techniciens missionnés pour l'entreprise se sont fait subtiliser le film en question et l'ont remplacé par une fiction de Tintin qui a laissé l'ensemble des spectateurs sur leur faim.

En dédommagement, la Communauté des Communes propose de réitérer la formule l'an prochain à Hindisheim en prenant bien soin de changer d'opérateur... et de film !

ELSASSER STADTTHEATER



THEATERCAR

Saison 2012-2013

Les deux bus affrétés par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein ont transporté plus de 90 abonnés au Théâtre Alsacien de Strasbourg pour assister aux cinq représentations de la saison. Hindisheim comptait 23 participants.

Cette saison nouvelle, 123 personnes sont inscrites dont 36 de Hindisheim, ce qui a demandé de la part de la Communauté des Communes de mettre en service un 3ème bus.

Il semble que la formule a du succès, surtout chez les seniors, mais pas uniquement. Les personnes comprenant l'alsacien existent encore chez les plus jeunes. Mais celles qui le parlent ou osent le parler dans la vie courante sont en nombre de plus en plus restreint. Peut-être que ces rencontres conviviales serviront de déclic pour une utilisation plus évidente de la langue de Germain...

DU CÔTÉ DES POMPIERS

La COMMUNE

Etre Sapeur-pompier volontaire, y avez-vous pensé ?

La section des Sapeurs-pompiers de Hindisheim vient de recruter 6 personnes et pour compléter notre effectif, d'autres volontaires peuvent encore renforcer nos rangs.

Le Centre de Première Intervention de Hindisheim assure les premiers secours en cas d'incendie, d'accident, de secours à personnes etc... auprès de la population locale. Pour cela elle dispose d'une caserne neuve, d'un véhicule récent et fonctionnel ainsi que d'une motopompe remorquable, elle peut être amenée, en cas de gros sinistre à se déplacer hors du village.

La section dépend du Centre de Secours d'Erstein où elle assure des astreintes et des gardes. Le centre est équipé pour faire face à la plupart des situations de secours d'urgence et fonctionne uniquement avec des sapeurs-pompiers volontaires 24h/24, 7 jours sur 7.

En intégrant notre équipe, vous serez formé aux diverses missions assurées par les pompiers.

Toutes les formations et interventions sont rémunérées.

Possibilités de se spécialiser: moniteur de secourisme, permis poids –lourds etc...voire d'en faire son métier en tant que professionnel (sur concours)

Le Centre de Secours d'Erstein dispose d'une salle de musculation que tout sapeur-pompier peut utiliser, de même que des séances de sport collectif sont organisées régulièrement en soirée: volley, foot, handball...

ALORS

- Si vous êtes une femme ou un homme entre 16 et 45 ans
- Si vous avez envie de vous épanouir à travers une activité tournée vers les autres
- Si vous pouvez vous rendre disponible pour porter secours
- Si vous aimez l'action et êtes en bonne condition physique
- Si vous avez l'esprit d'équipe
- Si vous voulez passer des moments de convivialités dans notre amicale

Venez rejoindre l'équipe des Sapeurs-pompiers de l'UT44 !

Pour tout renseignements, prenez contact avec le Caporal chef ZAEGEL Gérard au 06 48 07 41 46.

G.Z



CEREMONIE AU MONUMENT AUX MORTS



ECOLES

LE PERE NOËL DANS LES ECOLES EN FIN D'ANNEE 2012

A l'issue du dernier jour de classe de l'année 2012, les enfants de l'école maternelle ont invité parents, taties et papys-mamies pour une fête de Noël au Foyer. Bien évidemment, ils avaient aussi invité le père Noël en lui envoyant une longue liste de vœux avec l'assurance que bien qu'ils aient été un peu sages en ce début d'année scolaire, ils le seraient encore plus pendant l'année 2013 !

Père Noël est donc arrivé et, après avoir assisté à quelques danses et chansons de Noël, rehaussées par deux papas musiciens, il leur a distribué des cadeaux « utiles » pour leurs projets : des brouettes, des bêches, râtaux et autres accessoires de jardinage qu'ils emploieront pour la plantation de deux pommiers prévue incessamment avec le concours des responsables de l'association locale des arboriculteurs. Un goûter sympathique assorti d'une vente de divers objets de Noël confectionnés avec les parents bénévoles pendant plusieurs soirées précédentes aura permis à la caisse de coopérative de se renflouer pour l'acquisition de matériel ludique pour ces élèves qui ont besoin de toucher à tout pour découvrir le monde.



ECOLE MATERNELLE



ECOLE ELEMENTAIRE

Projet forêt

Les quatre classes ont collaboré à un projet forêt en collaboration avec Monsieur BAUMERT. Ce projet a permis d'observer la forêt au cours des saisons et de comprendre comment évolue une forêt et comment se développe un arbre.

Dans le cadre de ce projet les quatre classes de l'école, ont visité l'exposition « l'appel de la forêt » au Musée WURTH.

- Le jeudi 20 décembre 2012 à 10h00 pour les C.P et le Ce1.
- Le vendredi 25 janvier 2012 à 14h00 pour les CE2/CM1 et les CM1/CM2.

La visite du mémorial d'Alsace Moselle le 21 mai 2013. Cette visite a concerné les CE2/CM1 et les CM1/CM2.

Projet Lire la ville. Ce projet en partenariat avec l'illustrateur Thierry Chapeau, dans le cadre de l'action Lire la Ville, a permis aux élèves de la classe de Monsieur THEMERLE de réaliser un guide de visite ludique de Hindisheim. Le projet a été exposé au CRDP à Strasbourg.



Spectacle des Trois Chardons. Les CP ont assisté à un spectacle des Trois Chardons avec les élèves de l'école maternelle le jeudi 02 mai 2013 : "Galou le berger".

Sortie cirque. Les CP et les CE1 étaient au cirque à l'Iliade le 20 juin 2013.

Permis piéton. La gendarmerie d'Erstein est intervenue le lundi 10 juin 2013 le matin pour faire passer le permis piéton à l'ensemble des CE2 et des CM1. Tous les élèves ont obtenu le permis.

Concours SOVEC. L'école a participé à un concours de dessin organisé par l'entreprise SOVEC. Les CE1- CE2 - CM1 et les CM2 ont visité l'entreprise SOVEC.

Marché de Noël de l'école



Concours de dessin pour les 150 ans des pompiers d'Erstein.
Toutes les classes ont participé et ont été récompensées : 1er prix pour la classe de Madame CRIQUI, 2ème prix pour les classes de Monsieur Voisin et de Monsieur THEMERLE, et un 3ème prix pour la classe de Madame AGRAM.

Le mardi 25 juin **intervention de la CPAM** auprès des CP pour une information sur l'hygiène bucco-dentaire.

Visite de la caserne des pompiers par les CE1 vendredi 28 juin 2013.

Correspondance des CM1-CM2 de madame AGRAM avec des CM de Mollkirch. Ils se sont rencontrés pendant le voyage à Paris
Voyage scolaire.

Les élèves de la classe CM1/CM2 de Hindisheim sont partis à Paris du 6 au 8 mars 2013. Ils étaient accompagnée d'une ancienne maîtresse de l'école, Mme Guidat, de l'ancien garde forestier, M. Baumert, d'une guide de la Ligue de l'Enseignement, Mme Meyer et de leur enseignante : Mme Agram.

Ils se sont déplacés en TGV, en RER et en métro et étaient hébergée dans un hôtel à Bagnolet.

Au programme il y avait : la visite de l'Exploradôme à Vitry-sur-Seine, l'expo De Vinci à la Cité des Sciences, le Musée de l'Orangerie, le Palais de la Découverte et la grande Galerie de l'Evolution.

La classe a également fait de grandes balades et une croisière sur la Seine pour découvrir les monuments de Paris Le Trocadéro avec le Palais Chaillot, la Tour Eiffel, l'école militaire, les Invalides avec le tombeau de Napoléon, Beaubourg, l'Opéra Garnier, l'Arc de Triomphe, Les Champs Elysées, l'Obélisque et le Louvre.

Les élèves ont découvert de beaux jardins (les Tuileries, le Jardin des plantes...) ainsi que de beaux quartiers tels que le Marais avec sa fameuse Place des Vosges et son très joli Hôtel de Sens.

C'était un séjour extraordinaire et nous tenons à remercier tous ceux qui ont rendu ce projet possible.

Les élèves et la maîtresse de la classe



UNE RENTREE UN PEU PARTICULIERE

La rentrée 2013 a retrouvé les mêmes enseignants que l'an passé, mais une organisation des classes plutôt originale. En effet, pour pallier à des problèmes d'effectifs qui auraient entraîné une suppression de classe à l'école élémentaire et des effectifs en nette surcharge à l'école maternelle, une grosse partie des élèves de la section de grands élira domicile, cette année scolaire, dans l'école élémentaire, sous la houlette de Anne-Aimée Agram alors que le restant continue de fréquenter la classe de la directrice de l'école maternelle Mireille Freudenreich avec une partie des « moyens ». Il est entendu que les programmes seront les mêmes, le matériel s'échangera entre les deux classes et les élèves se retrouveront plusieurs fois par semaine dans la cour de la maternelle pour partager les jeux extérieurs. Cette heureuse répartition permet un étalement raisonnable des effectifs et profitera à tous.

Répartition des classes :

Yannick Thémerlé, directeur de l'école élémentaire, est en charge des CM1 et CM2, Elisabeth Criqui s'occupe des CE2, Olivier Voisin, des CP/CE1 et Anne-Aimée Agram, des Grandes sections dans les locaux du « primaire » réaménagés pour ce public particulier. Dans l'école maternelle, Mireille Freudenreich, la directrice, a une partie des Grands avec un groupe de Moyens et Nicole Bader, un groupe de Moyens avec les Petits.



Périscolaire, du nouveau :

Il est aussi à noter que pour les élèves de l'élémentaire, en plus de la garderie périscolaire du soir qui avait démarré au printemps dernier, les enfants qui le désirent, peuvent bénéficier du service de restauration scolaire basé à St Ludan où ils seront transportés par un service de ramassage spécial. Toute cette structure est mise en place par la Communauté des Communes du Pays d'Erstein.



NOUVELLES DE TUKUDA

(Equipe « ENFANTS, ESPOIR DU MONDE »
de HINDISHEIM)

Février 2013 : nous séjournons pendant 5 jours à TUKUDA, au sein même de l'ashram de TUKUDA que soutient activement notre village de HINDISHEIM. La petite communauté (c'est le sens du mot « ashram ») est constituée de 50 enfants répartis entre l'ashram lui-même et les 2 antennes de JAGATSINGHPUR (7 enfants de niveau lycée) et ROURKELLA (7 enfants en formations professionnelles et niveaux universitaires) en plus du personnel à demeure constitué de 5 personnes.

Nous sommes installés dans un nouveau bâtiment, construit en 2012, et que nous venons de financer. Il est destiné à abriter une petite maternité. La population tribale du secteur de TUKUDA vit, pour une grande partie, en milieu forestier. Elle n'est pas ou très peu éduquée, vit dans des conditions parfois primitives et il n'y a aucune structure de planning familial dans les environs pour s'occuper des problèmes de gestion des naissances-. D'où enfants non désirés, surnombre dans les familles de bouches à nourrir, et constats réguliers de décès de nouveau-nés pourtant bien portants à leur naissance. Ce sont nos matrones-infirmières attachées à l'ashram qui ont constaté ces situations, elles nous ont proposé de créer cette structure pour accueillir des femmes, repérées dans des familles défavorisées, et devant accoucher, afin de leurs proposer d'y enfanter, puis l'éventuelle possibilité d'abandonner l'enfant menacé. Cela en toute discrétion. Le bâtiment est fonctionnel : 2 pièces, l'une de « travail », l'autre prévu pour l'hébergement de 2 à 4 personnes, avec eau courante (réservoir sur le toit) et électricité ; nous avons envoyé les fonds pour permettre l'électrification depuis le village, distant d'un kilomètre, l'installation est prévue pour cette année. Bien que situé en zone forestière reculée, le bâtiment doit cependant encore être homologué par une commission gouvernementale : en effet, avant de nous engager dans ce projet, nous avons exigé, comme condition, que le fonctionnement de cette structure médicalisée, couteuse, soit pris en charge par le gouvernement et non par notre équipe hindisheimoise d'« Enfants, Espoir du Monde » (EEDM).

Nous avons également financé un puits, courant 2011 : il vient d'être achevé et promet d'être suffisamment fonctionnel vues ses dimensions imposantes. Un réfrigérateur également financé pour accueillir des doses de sérums antivenimeux (nombreux serpents mortels et actifs sur place) a bien été livré ; encore sous film plastique, il attend l'électricité.

Cerise sur le gâteau au cours de ce séjour, nous avons vécu la manifestation, sur deux jours, d'un festival tribal que la municipalité de HINDISHEIM avait accepté de sponsoriser pour promouvoir la culture traditionnelle locale. L'objectif recherché était de contribuer à renforcer les valeurs identitaires traditionnelles – spécifiques et très particulières- des populations tribales dans le secteur de TUKUDA, en particulier en cherchant à sensibiliser leurs jeunes. Ceux-ci s'en détachent de plus en plus, orientés culturellement par les médias vers le modernisme occidental et perdant progressivement conscience des valeurs de leurs traditions tribales, et donc de leur identité. Ce festival fut une parfaite réussite, organisé sous forme de concours entre tribus locales.

Ce fut une manifestation sur deux jours de danses tribales collectives pour les femmes, de danses libres et de chants pour les enfants et de tir à l'arc traditionnel pour les hommes ; souvent encore chasseurs en forêt, ils utilisent couramment ces mêmes armes archaïques. Plusieurs centaines de personnes s'étaient déplacées sous un soleil radieux. La joie et la gaieté s'exprimaient en chacun, les différents acteurs des prestations se sentaient valorisés, les enfants spectateurs ouvraient de grands yeux, émerveillés et étonnés de toute cette grâce exprimée et des performances réalisées.

André SIMON



Les internautes peuvent trouver de plus amples détails sur notre activité ainsi que des photos en consultant le site web de la commune (<http://hindisheim-commune.fr/>) ou celui d'EEDM (<http://www.eedm.fr/>), ils ramèneront à ces adresses URL :

Page TUKUDA / EEDM : <http://eedm.fr/articles.php?lng=fr&pg=95>

Article DNA 2013 : http://eedm.fr/file/DNA_190513_TUKUDA.pdf

PHOTOS diverses : <http://eedm.photos.free.fr/galerie/picture.php?/4952/category/192>



PAROISSE

Epiphanie

LES ENFANTS, LES ROIS ET LES CHÈVRES

Après la Grand-Messe de l'Epiphanie célébrée par le curé Edouard Meyer, la trentaine d'enfants présents et regroupés autour de l'étoile portée en bannière par l'un d'entre eux, accompagnés de leurs parents et des catéchistes s'est retrouvée dans la salle polyvalente de la mairie-école pour fêter les rois de façon plus folklorique, c'est-à-dire en tirant les galettes pour essayer de dérocher la fève.

Mais dans l'histoire de la préparation à cette fête commémorant la venue des rois mages auprès de l'enfant-Jésus, il n'était pas uniquement question d'ânes ou de chameaux pour les enfants, mais de chèvres... En effet, ce n'est pas de l'or, de l'encens ni de la myrrhe que les enfants ont déposé devant l'autel, mais, à côté de quelques dons symboliques en nature (oranges, petits gâteaux de Noël, chocolats...) il y avait aussi des enveloppes contenant des offrandes sonnantes et trébuchantes dont la somme totale est destinée à soutenir les déshérités du Congo. D'après une initiative de l'IPDEF (Initiative pour la Promotion du Droit des Femmes), partenaire du CCFD-Terre solidaire, il s'agit d'apporter une source de revenus aux femmes victimes de maltraitance et de malnutrition de par leur conjoint. Cette source de revenus permettant d'améliorer la situation de malnutrition des familles et leur condition de vie économique est concrétisée par l'octroi, aux malheureuses, d'une chèvre dont le lait deviendra source de bienfaits. Par l'implication des enfants de Hindisheim, une dizaine de chèvres au total pourra être achetée et soulager ainsi le quotidien de bien des humains sur la planète.



PREMIÈRES COMMUNIONS

Huit enfants ont fêté leur première communion Dimanche 12 mai à l'église Sts Pierre et Paul de Hindisheim.

Pour recevoir dignement la force de Jésus dans l'hostie consacrée, ils ont suivi une préparation qui a été assurée par leurs parents qui ont pris l'équipe à tour de rôle pour les accompagner dans cette préparation. Ce cheminement a été suivi de près par Marie-Annick Pernot. Lors de la célébration, ils ont habillé un arbre symbole de vie, souvent cité dans la bible, avec de feuilles sur lesquelles ils avaient recopié un psaume qui est une louange à Dieu.

Les huit enfants tenaient une fleur-promesse de vie- pour marquer leur entrée à la fête. Ils étaient :

Joséphine Block, Guillaume Bolley, Cindy Grasser, Antoine Jakobi, Elsa Kayser, Maëlys Ludwiller, Emma Sansonnet, Manon Stab.



FETE DIEU

A Hindisheim, c'est tous les deux ans, en alternance avec Nordhouse, qu'est organisée la procession de la Fête-Dieu. Cette année, le temps était au rendez-vous pour permettre à cette cérémonie traditionnelle de se dérouler dans les meilleures conditions. Le prêtre portant l'ostensoir comportant le Saint Sacrement marchait sous le dais tenu cérémonieusement par les sapeurs-pompiers. Il était escorté par les servants d'autel qui lançaient avec parcimonie les pétales de fleurs chichement recueillis dans les jardins dont la production était réduite vu la météo de ce printemps. Quelques bannières rehaussaient le cortège qui parcourait en priant et chantant les rues de la partie nord du village, plus à l'abri de la circulation. Quelques maisons étaient décorées de fleurs, de guirlandes en papier, de petits drapeaux ou encore de statuettes pieuses exposées sur les rebords de fenêtres. A chaque angle du circuit, un autel-reposoir invitait l'assemblée à se recueillir sur fond de sonnerie de trompettes qui donnait à la présentation du Saint Sacrement la solennité de rigueur.

Malgré le caractère traditionnel de la démarche, aux couleurs du temps passé, beaucoup de traditions se sont perdues : les enfants en blanc portant le petit mouton, les bergères en costume surveillant ces enfants, les jeunes filles portant les statues de la Vierge ou encore le pavoisement des rues et la décoration florale de la chaussée et bien d'autres aspects de cette fête. Mais, loin du folklore, la Fête-Dieu de Hindisheim garde peut-être un caractère de sincérité qui a survécu malgré les chamboulements de notre société.



EXPO FÊTE DES RECOLTES

La paroisse avait organisé une belle exposition de fruits de la terre dans l'église lors de la fête des récoltes. De nombreux bénévoles s'attachent chaque année à déposer artistiquement des récoltes de nos jardins, champs et vergers entre le chœur et la nef de cette grande église très visitée pendant la fête.

Cette année, une exposition a été mise en place sur le thème de la prière de St François : Il s'agissait de reproductions de réalisations artistiques existant dans la Forêt Noire qui mettent en relation les grands éléments naturels, tels le soleil, la lune, les étoiles, l'eau, le vent, etc avec la grandeur de Dieu. En voici quelques extraits :



Vive le caté !



Le jury du concours 2013 "ta chapelle préférée" organisé sur toute la France par Prions en église Junior, Pèlerin, Filotéo et Prions en église a décerné au groupe de caté de Hindisheim le « Prix du lieu de prière préféré ».

Les enfants qui fréquentent le catéchisme le mercredi matin ont, avec Marie-Annick Pernot, répondu aux questions du concours qui étaient :

- Pourquoi aimes-tu venir à la chapelle ?
- Comment se passent les célébrations ?
- Décris l'intérieur de cette chapelle.

Ils ont été cinq lauréats sur la France, dont la petite équipe de Hindisheim. Bravo ! Ils ont été récompensés par un diplôme pour chacun et un colis de livres pour enfants.

La photo jointe ne représente qu'une partie du groupe qui est constitué de 20 à 25 membres au total.

MANIFESTATIONS DIVERSES

De novembre 2012 à novembre 2013

Concert de Noël

Le deuxième dimanche de l'avent 2012 a vu se remplir la grande église Sts Pierre et Paul pour assister à un concert de Noël proposé par la musique Espérance-Saint Etienne de Hindisheim. Besoin de se retirer un peu par rapport aux troubles et excitations diverses occasionnés par l'approche de Noël, mais aussi plaisir d'écouter de la musique de circonstance, surtout si la recette peut faire le bonheur de déshérités. En l'occurrence, la bonne cause choisie par la section de musique a été l'action que mène Hindisheim en faveur des orphelins de Tukuda en Inde, cause qui a d'ailleurs été présentée brièvement par André Simon, responsable de ce site géré par « Enfants Espoir Du Monde » et qui se rend régulièrement sur les lieux pour constater l'avancée des travaux menés à bien grâce aux fonds versés par les âmes généreuses.

Les musiciens, sous la baguette « magique » de leur chef Sabine Schaal, ont su créer cette ambiance toute de féerie et de recueillement qui est le propre de cette période avant la naissance du fils de Dieu.



CREMATION DES SAPINS DE NOËL



Courant janvier, les sapeurs-pompiers, n'ont pas dérogé à leur tradition, instaurée depuis quelques années, consistant à procéder au ramassage des sapins de Noël désormais hors d'état et à les brûler sous la forme d'un grand feu de joie destiné à braver les longues nuits de l'hiver.

De nombreux noctambules se sont déplacés pour profiter des belles lueurs chaudes et aussi, pour se réchauffer intérieurement avec un bon verre de vin chaud proposé pour l'occasion.

Les enfants étaient aussi de la fête. Cette année, les pompiers ont eu pour eux une attention particulière : Dès leur arrivée, chaque enfant a reçu un petit cadeau sous forme de disque en papier, avec comme consigne de n'ouvrir le sachet qu'au signal donné par les organisateurs. Lorsque le stock a été épuisé, on a pu ouvrir délicatement les emballages pour essayer de déplier, avec moult précautions, une montgolfière en papier de soie de couleur, muni d'une matière inflammable que les parents accompagnateurs ont manipulé et mise à feu. L'air chaud a gonflé ces ballons qui, au bout d'un moment, ont pu être lâchés et se sont envolés dans le ciel hivernal en créant ainsi un spectacle magique, tout en douceur, sous les yeux émerveillés des bambins... et des grands !

et VIES ASSOCIATIVES

-SOIREEES HARENGS « HAARIOWE »

L'Union Sportive de Hindisheim a organisé cette année encore, deux soirées « Harengs » qui ont rencontré un succès indéniable auprès d'un éventail de gourmets très large. Il faut dire que cette spécialité, pourtant très alsacienne, se propose rarement dans le cadre d'une manifestation festive, peut-être parce que ce plat de carême avait la connotation de « repas du pauvre » ?

A Hindisheim, le plat proposé n'a rien de pauvre car, outre les quantités, la recette qui vient du fin fond de la tradition villageoise est particulièrement riche en crème et autres ingrédients de marinade, secrets bien jalousement gardés.

Un orchestre dynamique et une tombola attractive ont veillé à l'ambiance de ces deux soirées pour lesquelles il convient de retenir sa place à temps !

SOIREE « SPEED DATING »

Février s'est achevé au Cercle Saint Etienne de Hindisheim avec une soirée Speed Dating où les personnes seules se sont retrouvées ce soir-là pour rencontrer l'âme-sœur ou tout simplement une relation amicale pouvant remplir une vie de solitude.

Si l'idée de rencontre sous cette forme est originale et peut être fructueuse, cela ne reste pas moins le fruit du hasard et de la destinée. Une loterie, en somme, comme peut l'être la vie en général.

CONCERT DE PRINTEMPS



C'est un concert de printemps plutôt déchaîné que les musiciens de l'Espérance-Saint Etienne ont présenté à un public venu en nombre se mettre à l'abri des averses et giboulées sévissant au dehors.

Mais ce n'est pas pour autant que l'ambiance était sereine dans la Salle Saint Etienne bien assombrie pour l'occasion. En effet, le thème de l'après-midi était... la Tempête. Depuis les premiers airs calmes quoiqu'empreints de menaces diffuses, les tourbillons et ouragans se sont bien vite déchaînés, musicalement, évidemment. Mais pas seulement : Le spécialiste en effets vidéo : Jonathan Hurter, était à l'œuvre pour ajouter une touche dramatique ou plus apaisée, selon l'étape de cette tempête, et tout cela, sur des écrans géants installés au-dessus et de part et d'autre de l'orchestre. Le rendu « son et lumière » était doublement saisissant. Au plus fort de la tempête, au son de « The Sound and Fury » ou encore « The second Storm » de R.W.Smith qui s'est largement inspiré de Lothar en 1999, l'auditoire retenait son souffle. Quand enfin les éléments se sont apaisés, le calme soudain, révélé par « La Deposizione » de A. Pedone a permis de respirer plus calmement quoique le spectacle de la dévastation après cataclysme n'ait pas été très réjouissant et la tristesse était de rigueur. C'est enfin, dans la deuxième partie du concert que l'espoir et la joie ont fait place à la tristesse et l'abattement. Il fallait reconstruire, panser les plaies et se distraire. C'est la joie et la fête qui ont été de mise pour clore ce beau concert imaginé par la directrice, Sabine Schaal.

FRIEHJOHR FER UNSERI SPROUCH

La promesse 2013 concernant le « Friehjohr fer unseri Sproch » a été tenue : Ce fut une soirée à grand succès. Un Foyer archi plein a retenu l'assemblée jusqu'aux alentours de minuit.

Le programme concocté par un noyau de la section « Patrimoine » du Cercle Saint Etienne a été des plus variés. Les enfants de l'école maternelle ont chanté en alsacien les saisons, illustrées par de beaux chapeaux représentant celles-ci. Les petits « Hindsemer Schnawele », section des élèves d'alsacien présidée par Alfred Perraut a présenté quelques danses et a eu droit, un peu plus tard dans la soirée, à un diaporama-rétrospective sur le dixième anniversaire de leur existence sous la houlette de Clarisse Kohler. La chorale Sainte-Cécile s'est fait un grand plaisir d'interpréter des chansons en langue locale et, quelques poésies de Brigitte Antz ont été lues par elle-même, mais encore par d'autres lecteurs. Une deuxième partie de soirée a vu se dérouler sur un grand écran, outre quelques rétrospectives, un montage assez original de « Dorfpolitik » concocté par Pascal Nothisen et son équipe de cinéastes-acteurs amateurs qui ont fait rire aux larmes un public conquis. Jeux, Witz et autres interventions en alsacien ont entrecoupé la soirée, soirée qui a été ponctuée régulièrement par des prestations musicales fort appréciées présentées par la musique Espérance-Saint Etienne.

Le succès de cette soirée hors des sentiers battus vient de son originalité : l'ensemble des prestations a été proposé uniquement par toutes les forces vives existant à Hindisheim. Quel bel hommage rendu à notre patrimoine culturel et surtout linguistique que de monter qu'avec un peu de bonne volonté et de mise en commun d'idées, on peut arriver à fédérer du monde, depuis l'âge de trois ans jusqu'à 90 ans ! Certaines places sont déjà réservées pour l'an prochain.



MARCHE AUX PUCES

Malgré un printemps peu recommandable cette année, côté météo, l'USH a pu se féliciter d'une superbe fête sous un ciel ensoleillé. Les stands ont accaparé les rues depuis d'aube et un long et calme défilé de badauds, d'acheteurs et de curieux a circulé toute la journée sans beaucoup d'interruptions pour la pause méridienne.

1er MAI : FETE DE L'AMITIE

Comme tous les ans, le 1er mai est prétexte à faire une Maïkür. Mais, pour la deuxième année consécutive, à l'instigation du comité des Fêtes de Hindisheim-Limersheim, les deux villages font la promenade en commun.

Ce sont ainsi environ 80 personnes qui se sont rassemblées pour sillonner ensemble à travers les champs, prés et bois s'étendant sur les deux communes voisines. Au vu de la météo des jours précédents, il va sans dire que les chemins de terre étaient plutôt boueux, sans évoquer ceux situés dans les forêts du Bruch de l'Andlau qui ressemblaient à des étangs, vues les ornières profondes remplies d'eau à ras-bord. Les quelques enfants courageux qui ont participé à la marche, qui s'étalait tout de même sur une dizaine de kilomètres, étaient à la fête, trempés jusqu'aux genoux !

La matinée s'est achevée par un pique-nique sympathique autour de tables dressées sur la route « trait d'union » entre Hindisheim et Limersheim, devant le symbolique « Banc des Amis » inauguré en l'an 2000.

Manifestations Diverses



SOIREEES TARTES FLAMBEES

Deux soirées autour d'un menu unique à volonté : la tarte flambée. Cette formule en application depuis quelques années au Cercle Saint Etienne semble intéressante. La preuve, on s'y bouscule. Et si l'orchestre et le DJ sont au « top » qu'on ne s'étonne pas de l'affluence à ce rendez-vous du mois de mai. Côté atelier de fabrication, ça ne chôme pas, surtout quand c'est l'heure de pointe.



MARCHE GOURMANDE ET FEU DE LA ST JEAN



Pour fêter l'arrivée tant attendue de l'été, après un printemps qui s'est laissé désirer, l'US Hindisheim a décidé d'innover en proposant une marche gourmande avant d'allumer son traditionnel feu de la Saint Jean.

Pour une première, elle a été à la hauteur des espérances de l'association des footballeurs. Une centaine de personnes, en groupes échelonnés entre 17 h et 18 h 30, s'est présentée au départ situé au Club-house. Munis de leurs badges, d'un plan du parcours et... de produit anti-moustiques, les randonneurs ont fait des étapes d'environ 2,5 Km, étapes leur permettant de progresser dans le repas du soir. Ainsi, la première halte près de la Croix blanche, en plein champs, a donné l'occasion de savourer un bretzel frais avec l'apéritif. Le plus jeune participant, Laurent, qui clame fièrement ses trois ans et demi, préfère de loin boire au goulot de sa bouteille d'eau. L'étape suivante propose l'entrée sous forme d'assiette alsacienne dans la forêt, non loin de l'Andlau. Des feux à fort dégagement de fumées étaient sensés éloigner les moustiques qui, grâce au vent, n'avaient pas encore trop sévi dans les endroits dégagés. Et enfin, le plat de résistance ainsi que dessert et café ont été proposés au retour, sous l'auvent du club-house, à quelques pas du grand bûcher dressé pour être mis à feu quand la nuit sera tombée. C'est ainsi que les marcheurs ont pu troquer leurs grosses chaussures contre des escarpins de bal car un orchestre a animé la soirée jusque tard dans la nuit.



FETE NATIONALE

Cette année encore, la fête nationale a été honorée dans les règles de l'art.

Aux abords de l'étang de la Rischlach, l'AAPPMA organisait son traditionnel bal populaire du 13 juillet. Vers minuit, sur un pré voisin, a été présenté un spectacle pyrotechnique de grande qualité, proposé par le Comité des Fêtes. Les trompettistes Catherine Bolley et Lucien Antz ont ouvert le feu avec un Te Deum de Charpentier. Puis, l'animateur principal, Pascal Nothisen a tenu le public en haleine avec l'animation historico-musicale illustrant le clou tant attendu de la soirée : le feu d'artifice. Celui-ci, tiré par les artificiers bénévoles de l'association de pêche, a été grandiose. Beaucoup de nouveaux effets lumineux ont émerveillé les spectateurs qui ne craignaient pas, cette année, de voir le ciel leur tomber mouillé sur la tête comme presque toutes les années précédentes. Un moment plein de magie qui laisse, un instant, tous ces adultes très sérieux redevenir des enfants.

LA FETE DES RECOLTES D'ANTAN

Une fête haute en couleurs d'antan et d'aujourd'hui a attiré des foules durant le week-end à cheval sur août et septembre.

Après le bal du samedi soir sous le chapiteau planté au centre du village, le dimanche a vu se déployer une ambiance de fête comme on les connaissait dans le temps, faite de multitudes de stands d'artisans et d'artistes qui longeaient les trottoirs, devant les belles maisons à colombages de ce village de plaine, et dans les fermes ouvertes dont les cours accueilleraient de scènes de vie d'antan, telles le battage du blé avec la « Dreschmaschin », l'enfilage du tabac manuel, le pressoir à pommes ou encore l'école à l'ancienne. Le cortège qui ouvrait les festivités de l'après-midi retraçait, lui aussi, quelques retours de charrettes avec blé, foin, tabac, présentait des activités rurales et, attraction du millésime 2013, quelques engins roulants originaux dont c'était le thème du concours lancé pour l'occasion. Ainsi, on a pu noter une tondeuse « écolo » comportant un lapin, les barres parallèles roulantes de la section de gymnastique du Cercle Saint Etienne dont les membres ont exécuté des figures de style en tenue de gymnaste des « Bangeles » d'autrefois, ou encore, cet étrange palan sur roues destiné à convoyer les gros cactus d'un fana de plantes vers leur lieu d'hivernage...

Et, pour lier ce menu à la palette très variée, les groupes de musique et de folklore ont enchanté les visiteurs en se produisant jusqu'à une heure avancée dans les rues et sur les placettes au grand plaisir des visiteurs venus de près, mais aussi de bien loin pour vivre un bon moment avant la reprise de la rentrée.

Manifestations Diverses



TOURNOIS ET JEUX : BELOTE, PETANQUE ET LOTO

Comme les années passées, les jeux ouverts à tous remportent leur succès habituel. Ainsi en est-il du premier tournoi de l'année qui est celui de la belote organisé par le cercle Saint Etienne qui est aussi l'organisateur de la pétanque du mois de juin. En novembre, c'est l'USH qui remplit régulièrement la salle St Etienne pour son loto à grand succès.



EXPOSITION DE FRUITS-FLEURS-LEGUMES ET NATURE

L'exposition annuelle de l'association Fruits-Fleurs-Légumes et Nature de Hindisheim-Limersheim s'est tenue, cette année au Club-House de Hindisheim.

Malgré le beau temps au dehors, bon nombre de visiteurs ont fait un détour pour venir admirer les belles récoltes de nos jardins et vergers, apprécier la riche palette des couleurs automnales et humer ce parfum si particulier que dégagent des centaines de fruits étalés sur des tables dans l'attente d'un classement. Belles de Boscoop, Rambour d'hiver, Reines des Reinettes et autres Kristkindler côtoyaient leurs cousines poires Belle Hélène ou Curée, ainsi que des quetsches, noix, noisettes, sans parler des légumes aux tailles et aux couleurs très variées.

Les enfants des écoles maternelles et élémentaires ont mis la main à la pâte pour exposer, eux aussi, soit des peintures, dessins en relation avec le thème ou encore, à l'image des enfants qui fréquentent le périscolaire, ont bricolé d'énormes légumes géants plus vrais que nature.

A l'heure où il faut penser à engranger ces fruits de la terre, une telle exposition symbolise toute la richesse que nous offre la terre en cet été finissant.



Halloween



Comme c'est devenu la tradition, l'association Fruits-Fleurs-Légumes et Nature a organisé une soirée Halloween en proposant une superbe soupe au potiron faite par les membres du comité, accompagnée de saucisses, menu qui attire de nombreux gourmets dans le club-house de l'USH qui a affiché complet.

Peu avant le démarrage des agapes, les enfants étaient conviés à choisir une citrouille parmi la récolte qui remplissait la charrette. Après qu'ils aient tracé au marqueur les lignes d'une tête à faire peur, il s'agissait d'évider ces grosses boules oranges à l'aide d'une cuillère ou d'une coquille St Jacques. Puis c'était au tour des papas, mamans, papys ou mamies qui accompagnaient les plus petits d'inciser au couteau les parois des cucurbitacées afin que la magie opère. Mais pour cela, dernier geste à accomplir : y placer précautionneusement la bougie qui donnera vie à ces monstres. Et le tour est joué !

Pour marquer leurs 15 ans d'existence, le groupe vocal de Hindisheim, Melodhin a organisé dernièrement dans la chapelle de Hindisheim un petit concert destiné aux parents et amis des choristes ainsi que quelques "officiels", les places dans la chapelle étant limitées et le cadre tellement approprié. Ce mini répertoire de huit chants suivi d'un apéritif offert aux personnes présentes, dans le hall de l'école, Un repas d'anniversaire entre choristes a terminé la soirée.

C'est à la rentrée 1997 que le directeur de l'école élémentaire de Hindisheim,, Stéphane Horand, a décidé de former un ensemble vocal avec une quinzaine de curieux Hindisheimois qui se sont présentés à la première répétition de ce qui allait devenir Mélod'Hin.

Pour donner une existence officielle à ces voix débutantes, Mélod'Hin est devenue une association de droit local en mars 1998. C'est Henri Hebting qui en assura la présidence jusqu'en septembre 2005, ensuite relayé successivement par Claude Ippolito, Alain Heideyer puis Gisèle Lhommeau.

Le premier objectif a été de chanter pour la fête de la musique 1998, à Hindisheim. Le deuxième fut de se donner une identité dans le paysage vocal alsacien. Le choix s'est orienté vers le Gospel et les chants traditionnels américains. C'est ainsi qu'ils ont donné leur premier vrai concert de Noël « Gospel and American Songs » en l'abbatiale Saint Trophime d'Eschau.

Depuis, au fil des saisons, ils préparent et présentent deux répertoires, un pour Noël et un pour le printemps. Le groupe vocal, accompagné par trois musiciens, se compose d'une vingtaine de choristes répartis en quatre pupitres. Ils produisent une dizaine de concerts par an à travers toute l'Alsace, du Couvent de Ribeauvillé aux Fenêtres de l'Avent de Wangenbourg-Engenthal, en passant par Rosteig et Rhinau. La célébration de Noël au Temple d'Eckwersheim, diffusée le 24 décembre 2003 sur les ondes de France Bleu Alsace, reste un souvenir impérissable pour le groupe.

En 2007, après le départ du chef Stéphane Horand, Henri Hebting du pupitre « Ténor » s'est investi pour la direction vocale du groupe. Ce changement a donné l'impulsion d'un tournant décisif : le chant « a cappella », et sans partition. Se passer d'un accompagnement instrumental a permis de valoriser les voix, au grand bonheur du public qui a assisté à cette première le 6 juillet 2007, en la chapelle de Hindisheim. Une nouvelle aventure venait de naître.

Le groupe s'est produit depuis sur de nombreuses scènes, essentiellement dans les deux départements alsaciens mais également dans le Jura, à Salins-les-Bains notamment. Pour innover, Melodhin a donné un concert avec un chœur de Reims, « The Flames Gospel Choir », le 16 octobre 2010 à Rosheim, et en 2012, trois concerts avec le « Klac'son Big Band » de Brumath

Melodhin propose régulièrement des concerts à la période de Noël avec un répertoire adapté à cette période et un répertoire dit « d'été » pour les autres mois de l'année. Melodhin chante également pour différentes associations caritatives.

Beaucoup d'anciens sont partis mais autant de nouveaux chanteurs sont venus rejoindre le groupe.

Pour céder à la muse numérique, Mélod'Hin est devenu Melodhin et s'est trouvé sa petite place sur la toile

: <http://melodhin.free.fr>



DU CÔTÉ DES PÊCHEURS

-LABROCANTE

La cinquième brocante de matériel de pêche qui s'est déroulée fin janvier dans le chalet des pêcheurs de l'AAPPMA de Hindisheim-Limersheim a connu une très grosse affluence. Il faut rappeler que c'est toujours la première brocante-pêche de l'année dans le secteur, d'où le succès. Une vingtaine de tables étaient garnies de matériel divers, depuis les petits plombs, hameçons et flotteurs dans tous les tons, jusqu'aux plus grosses pièces, telles lignes, caisses de matériel faisant office de siège, et même un bateau de type zodiac, bien évidemment pas posé sur une table ! Les exposants et les plus de 200 visiteurs pendant cette matinée dominicale venaient des communes voisines mais encore de tous les horizons du département, bien au-delà de Strasbourg.

Il reste à souhaiter à tous ces amateurs de ce « sport » que, grâce aux acquisitions faites à cette occasion, les prises soient nombreuses, bien que pour les vrais pros, elles n'atterrissent pas dans les assiettes, vu qu'ils leur rendent la liberté une fois la « bête » ou le monstre, si c'est le cas, pris en photo pour la postérité.



-LA FÊTE DE LA PÊCHE

Rendez-vous traditionnel des pêcheurs, le 8 mai de cette année a tenu ses promesses autour de l'étang de la Rischlach. Cette fête de la pêche a rassemblé une bonne cinquantaine de pêcheurs venus d'un peu partout. Agés de 8 à 86 ans, ils surveillaient attentivement ou de façon plus détendue leur ligne qui, selon le hasard ou la bonne qualité de l'appât, rapportait soit une tanche, un gardon ou une truite.

Mais cette année, tout ce beau monde était surveillé sévèrement par des observateurs inhabituels : Il s'agissait d'un couple de cygnes qui, début avril, avait trouvé l'endroit charmant et adéquat pour y faire leur nid, car situé sur les berges communes de l'Andlau et de l'étang, étang fermé au public en général, ce qui confère au lieu un calme certain. La future maman-cygne couvant sa progéniture, on comprend aisément que papa-cygne, en accord avec sa compagne, ne regardait pas d'un trop bon œil cette invasion soudaine. La fête s'est déroulée sereinement et nos amies les bêtes (qui volent) n'ont pas été inquiétées.

Le repas de midi concocté par l'AAPPMA a, lui aussi, drainé un surplus de monde dans ce coin de verdure situé à l'orée de la forêt et qui a bénéficié de quelques belles éclaircies tout au long de la journée.



Donneurs de Sang de HINDISHEIM

Petit HISTORIQUE :

Début 1974, avec l'appui du Maire M. Louis SCHMITT et grâce à l'enthousiasme de son président fondateur M. Jean-Pierre EUVRARD, s'est créé l'Amicale des Donneurs de Sang de HINDISHEIM.

Les premières collectes (3 par an) s'effectuaient de 19h à 20h30 dans la salle de la Mairie. Cette dernière s'avérant rapidement trop petite, elles seront transférées dès 1976 au Foyer. A partir de 1985, le Foyer étant souvent occupé, les collectes sont organisées au Club-House de l'USH.

1993 : l'Assemblée Générale se déroule désormais au Club House (et non plus à la Mairie), après la collecte. Ce sera la dernière présidée par Jean-Pierre EUVRARD car il décède en juillet suite à un accident : Mme Ingrid HEITZ lui succède.

En 2002, au terme de son mandat de président du Comité des Fêtes, Pascal NOTHISEN est élu nouveau président de l'ADSB.

Une modification des statuts de 2007 prévoit que l'Amicale des Donneurs de Sang Bénévoles de HINDISHEIM est dorénavant dénommée "Amicale pour le Don de Sang Bénévole de HINDISHEIM" (sigle ADSB inchangé).

Marie-Thérèse CHEMINEAU, fidèle membre du comité, décède en 2009. Et en 2011, c'est un des derniers membres fondateurs de l'amicale, André FOESSEL, qui disparaît. Cette même année 2011, l'amicale se dote d'un site internet

: <http://adsb-hindisheim.asso-web.com/>

Le comité des Donneurs de Sang est actuellement composé comme suit :

- Président : Pascal NOTHISEN
- Vice-présidente : Bernadette SPISSER
- Secrétariat : Cathy NOTHISEN, adjoint Frédéric BLUMSTEIN
- Trésorerie : Jérôme ZAEGEL, adjointe Sandra QUIRIN
- Assesseurs : Philippe GRAF, Dominique HECKMANN, Bernard HEITZ, Joffrey JEHL, André ROHMER et Alain TRAPPLER
- Membres d'Honneur : Ingrid HEITZ et Dr Guy HABERER

A l'occasion de ce 40ème anniversaire, l'amicale de HINDISHEIM souhaite impulser un nouvel élan au service du don de sang. C'est en effet sa raison d'être exclusive : mobiliser toutes personnes en bonne santé pour sauver des vies !

La mobilisation est d'autant plus vitale que le Sang demeure irremplaçable et que, ces dernières années, les besoins en produits sanguins ont augmenté de près de 30%. Les dons de sang permettent de soigner chaque année un million de malades en France : des personnes victimes d'accidents ou nécessitant une opération, des malades de leucémies ou de cancers...

Le message s'adresse aux nouveaux donneurs, qui se verront gratifiés d'un petit cadeau. Mais aussi à ceux qui donnent déjà, afin qu'ils le fassent plus régulièrement : l'âge limite est maintenant de 70 ans pour le don de sang total. En outre, le nombre maximum de dons de sang total par an est de 6 pour les hommes et de 4 pour les femmes.

Venez donc renforcer nos rangs, et tisser ainsi les liens conviviaux qui composent la grande chaîne de fraternité et de solidarité des Donneurs de sang !

Des informations utiles sont disponibles sur le site internet de l'amicale, ainsi que sur celui de l'Etablissement Français du Sang (www.efs-alsace.fr).

Ci-après les dates des collectes 2014 organisées de 17h30 à 20h30 au Club-House de HINDISHEIM :

- Vendredi le 7 février 2014
(collation palette à la diable) suivie de l'Assemblée Générale 40 ans

- Vendredi le 11 avril 2014
(collation pâté en croûte)

- Vendredi le 13 juin 2014
(collation barbecue, sans doute au FOYER)

- Vendredi le 19 septembre 2014
(collation jambon braisé)

- Vendredi le 21 novembre 2014
(collation soupe aux pois)



15^e Anniversaire



15^e Anniversaire

INFOS DIVERSES

DANS VOTRE COMMUNE:

Station d'épuration d'Erstein

Le Syndicat des Eaux et de l'Assainissement du Bas Rhin (SDEA) est maître d'ouvrage des installations publiques d'assainissement du Périmètre du Pays d'Erstein comprenant 10 communes : Bolsenheim, Erstein-Krafft, Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim, Nordhouse, Osthouse, Schaeffersheim, Uttenheim.

Le périmètre du Pays d'Erstein investit dans une station moderne et fiable intégrant les standards du SDEA. Ses points forts : le rendement d'aération des bassins et le compostage des boues sur site.

Après avoir conduit, en 1993, une étude-diagnostic générale de son système d'assainissement, puis des modélisations des réseaux d'assainissement des communes la composant, la Communauté de Communes du Pays d'Erstein a engagé, en 2007, une étude visant à optimiser le système d'assainissement et en adapter l'outil épuratoire. À partir du 1er janvier 2010, le SDEA-Périmètre du Pays d'Erstein s'est substitué à la Communauté de Communes du Pays d'Erstein par le transfert de l'ensemble des compétences relatives à l'assainissement.

La construction de la station d'épuration, point final d'une opération pluriannuelle, s'inscrit dans le cadre d'un contrat multipression, signé avec la Communauté de Communes du Pays d'Erstein, l'Agence de l'Eau Rhin-Meuse et le Conseil Général du Bas-Rhin, qui intègre une approche globale : station d'épuration, modification importante du réseau d'assainissement travaux d'entretien des rivières et engagements « zéro phyto ».

Un chantier complexe de 20 mois

Autour du SDEA, maître d'oeuvre du projet, tous les partenaires ont été désignés pour concrétiser cet investissement de plus de 9 millions d'euros et prendre en charge les missions de génie civil, terrassements, ingénierie, équipements hydrauliques et électriques. Les caractéristiques du programme témoignent de la modernité de l'approche : station double file dotée de deux bassins d'aération avec clarificateurs concentriques, filière de traitement moins énergivore grâce à la conception des bassins d'aération et l'utilisation de nouveaux procédés de production d'air et d'asservissement, épaissement statique des boues avant déshydratation par centrifugation, compostage des boues produites avec valorisation locale des déchets verts de la déchetterie située en face de la station d'épuration, création d'une zone de rejet végétalisée traversant une zone humide d'environ 20 000 m².

En l'espace de trois mois – d'ici le 1er octobre 2013 – il s'agit dans un premier temps de remplacer, dans le local existant, le filtre à bandes presseuses par des centrifugeuses pour traiter les boues de la station actuelle. Simultanément, seront construits les bassins d'aération et clarificateurs concentriques, le poste de relevage, les prétraitements dans l'objectif de traiter les eaux usées sur la nouvelle station d'épuration au 2e trimestre 2014. Après la mise en service de la nouvelle station, il faudra démolir les ouvrages existants, à l'exception du bâtiment d'exploitation et du bassin de pollution qui seront mis à niveau, pour permettre la construction de la plateforme de compostage en lieu et place des ouvrages de traitement des eaux existants. Un chantier complexe de 20 mois.

L'effet réseau

Le projet de construction de la station d'épuration d'Erstein conduit à la restructuration du réseau d'assainissement de tout un secteur : raccordement des communes d'Ichtratzheim et Hipsheim sur le réseau du périmètre d'Erstein, pompage des effluents de Hindisheim et Limersheim vers Hipsheim, pompage des effluents des communes de Hipsheim, Ichtratzheim, Hindisheim et Limersheim vers la nouvelle station d'épuration

3 Questions à M Hiss

Président de la commission géographique du périmètre du Pays d'Erstein.

Quel est l'objectif de cet investissement ?

Il s'agit de remettre à niveau le système d'assainissement qui dessert nos dix communes : Erstein, Osthouse, Bolsenheim, Uttenheim, Schaeffersheim, Limersheim Hindisheim, Ichtratzheim, Hipsheim et Nordhouse. Un secteur en plein développement dopé par la zone d'activités d'Erstein et la mise en oeuvre de la 3e voie SNCF qui offre une desserte optimale sur le pays d'Erstein.

Qu'est-ce qui a motivé vos choix techniques ?

Tout le dispositif en place était devenu obsolète et saturé. La station d'Erstein était en fin de vie et celle d'Hindisheim ne présentait pas les capacités suffisantes. Nous avons donc fait le choix de construire un nouvel ouvrage à côté de l'ancienne station pour traiter l'ensemble des effluents du secteur sur un même site. La capacité épuratoire de la nouvelle installation – 33 000 équivalents/ habitants – nous permet d'anticiper l'évolution des besoins.

Quel est le point fort du projet ?

La station traite les effluents de tout un secteur, d'Erstein à Hindisheim. Elle intègre aussi une filière de traitement des boues et une unité de compostage dans un objectif de valorisation agricole locale. C'est un projet global qui met à niveau notre territoire en matière d'assainissement et répond aux perspectives de développement de nos communes.

Quelques chiffres

9,3 millions : la construction de la nouvelle station d'épuration d'Erstein constitue un investissement de 9,3 millions d'euros. Le génie civil représente 60% du coût global.

33 000 : Au centre d'un territoire densément peuplé, la nouvelle station d'épuration offrira une capacité de 33 000 Equivalents habitants.

825 Tonnes : A capacité nominale, la station d'épuration traitera chaque année jusqu'à 825 tonnes de matières sèches dont l'intégralité est destinée à une valorisation agricole.

Environ 32 euros par an : Il s'agit de l'impact financier sur la part Assainissement de la facture d'eau que représente la réalisation de ces travaux pour un abonné consommant annuellement 120 m³ (consommation de référence Insee). La redevance d'assainissement évolue notamment avec la mise en place d'une part fixe dès 2013.

22 Mai 2013 : date du démarrage des travaux de construction de la station d'épuration, initiés par les élus de la commission géographique du Pays d'Erstein.

20 000 M2 de zones humides

La proximité du Grand Ried et ses zones humides remarquables a imposé des aménagements spécifiques en accord avec la Police de l'Eau. Aux abords de la station d'épuration d'Erstein seront ainsi reconstitués 20 000 mètres carrés de zones humides pour mettre le site en cohérence avec le contexte environnemental. Cette continuité écologique est le garant de la préservation de la faune et de la flore exceptionnelles qui peuplent ces milieux naturels.



BIENTOT LE TOURNAGE D'UN FILM A HINDISHEIM !

L'association AMIFILM, dont le but est de réaliser des films amateurs, a été séduite par le village de Hindisheim, et a choisi notre village comme cadre pour une grande partie de son nouveau film « Triste Secret » dont le tournage est prévu entre février et juin 2014.

De quoi s'agit-il ?

Il s'agit d'une fiction, issue d'une histoire vraie :

De retour du front russe, Eugène, un Malgré-nous, rentre au village de son enfant situé au cœur de l'Alsace, en été 1946. Ses parents sont morts pendant la guerre suite aux bombardements de l'aviation américaine et laissent derrière eux une maison, une fille et lui.

C'est Anne sa sœur qui habite cette demeure avec son mari Marcel dont elle est enceinte. Eugène vit chez eux depuis son retour de guerre. Il visite sa tante adorée tous les jours, cette dernière très malade allait mourir bientôt, mais aura encore assez de volonté et de force pour raconter certaines choses qui se sont passées durant ces quatre années d'absence d'Eugène.

Au décès de celle-ci, il en héritera la ferme et devient ainsi voisin de la Tondue, une jeune femme qui depuis la Libération n'avait d'autre choix que de vivre retirée du village avec sa mère, suite à son histoire avec un Allemand durant l'occupation.

C'est par la force des choses que les deux personnages seront amenés à se côtoyer, mais leurs relations ne seront d'aucune simplicité, la forte personnalité de chacun n'y aidant pas.

Tous les participants, tant l'équipe de tournage que les acteurs et figurants sont bénévoles. Le tournage se déroulera donc sur un certain nombre de week-ends en différents lieux du village. Il sera nécessaire d'interdire ponctuellement la circulation dans certaines rues, afin de permettre le filmage des scènes. Il est compté sur l'indulgence et la compréhension des habitants.

Présent au moment de la Fête des Récoltes d'Antan en septembre dernier, AMIFILM a tenu un stand et a pu expliquer leur activité et entrer en relation avec le public local et les visiteurs. Des recrutements ont pu se faire, laissant ainsi la population locale participer activement au film. AMIFILM a également le soutien du Cercle Saint-Etienne.

Le réalisateur Serge SCHLEIFFER recherche encore plusieurs personnes pour compléter sa nouvelle équipe du film :

- Un aide machiniste
- Un éclairagiste
- Une assistante scripte

Contact : Serge SCHLEIFFER, 16 rue Paul Claudel 67200 STRASBOURG
Pour plus d'information sur l'activité et les réalisations de cette association, vous pouvez consulter le site www.amifilm.com



Affiche du dernier film réalisé,
et projeté le 26 octobre dernier à Hindisheim.

COMMUNAUTE DE PAROISSES DU PAYS DE SAINT LUDAN

Début février 2014, aura lieu la

Reconnaissance officielle de notre COMMUNAUTE DE PAROISSES DU PAYS DE SAINT LUDAN,

regroupant les cinq paroisses de Hindisheim, Hipsheim, Ichtratzheim, Limersheim et Nordhouse. Les manifestations qui s'échelonneront sur une semaine vont débiter le dimanche 2 février avec une Marche aux Flambeaux.

Plusieurs rencontres ponctueront la semaine puis, le samedi 8 février, après une rencontre avec les élus à Ichtratzheim, l'après-midi rassemblera les forces vives au Foyer de Hindisheim. En soirée, chaque paroisse interviendra dans une évocation de St Ludan qui aura lieu à Hipsheim.

Le point d'orgue sera la Célébration du dimanche 09/02 à 10h à Nordhouse, suivie d'un apéritif.

La déchèterie d'ERSTEIN

Route de Krafft

<http://www.cc-pays-erstein.fr/decheterie.html>

Se munir de sa carte d'accès pour accéder à la déchèterie

	Horaires d'été	Horaires d'hiver
Lundi	13h - 18h	13h - 17h
Mardi	13h - 18h	13h - 17h
Mercredi	Fermé	Fermé
Jeudi	13h - 18h	13h - 17h
Vendredi	13h - 18h	13h - 17h
Samedi	9h- 12h 14h -17h	9h- 12h 14h -17h
Dimanche	9h- 12h	9h- 12h

Infos Diverses

UN PEU D'ENVIRONNEMENT

Notre déchèterie décentralisée de Hindisheim qui accueille les déchets verts, bois et gravats est ouverte les samedis de 9 h à 12 h



ORDURES MENAGERES

Avis aux locataires et aux propriétaires de maisons ou d'appartements : En cas d'arrivée ou de départ de personnes ou familles, suite à déménagement ou décès, il est important de déclarer le fait à la Communauté des Communes du Pays d'Erstein qui gère la facturation des ordures ménagères. En effet, si les changements ne sont pas signalés, les factures continuent d'être adressées aux mauvais destinataires ce qui crée de nombreuses complications.

Téléphone de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein : 03 88 64 66 58



EMPLOI

La Mission Locale Pour l'Emploi c'est aussi :

- 7000 jeunes accueillis
- 9 points d'accueils répartis sur le bassin d'emploi de Strasbourg
- Des équipes spécifiques : Alternance / Relais Chantier / Jobs / Cible Orientation
- Des partenariats forts avec les acteurs de la Formation et de l'Emploi

Service +

- des réunions d'informations thématiques : acquérir une expérience à l'étranger, créer son entreprise, ...
- des accès privilégiés aux offres du territoire : affichage, Facebook, borne internet

CONTACT

Mission Locale Pour l'Emploi

9 rue du Vieux Marché

67150 ERSTEIN

Tel : 03.88.98.93.55 – Fax : 03.88.98.27.26.

erstein@mlpe.eu

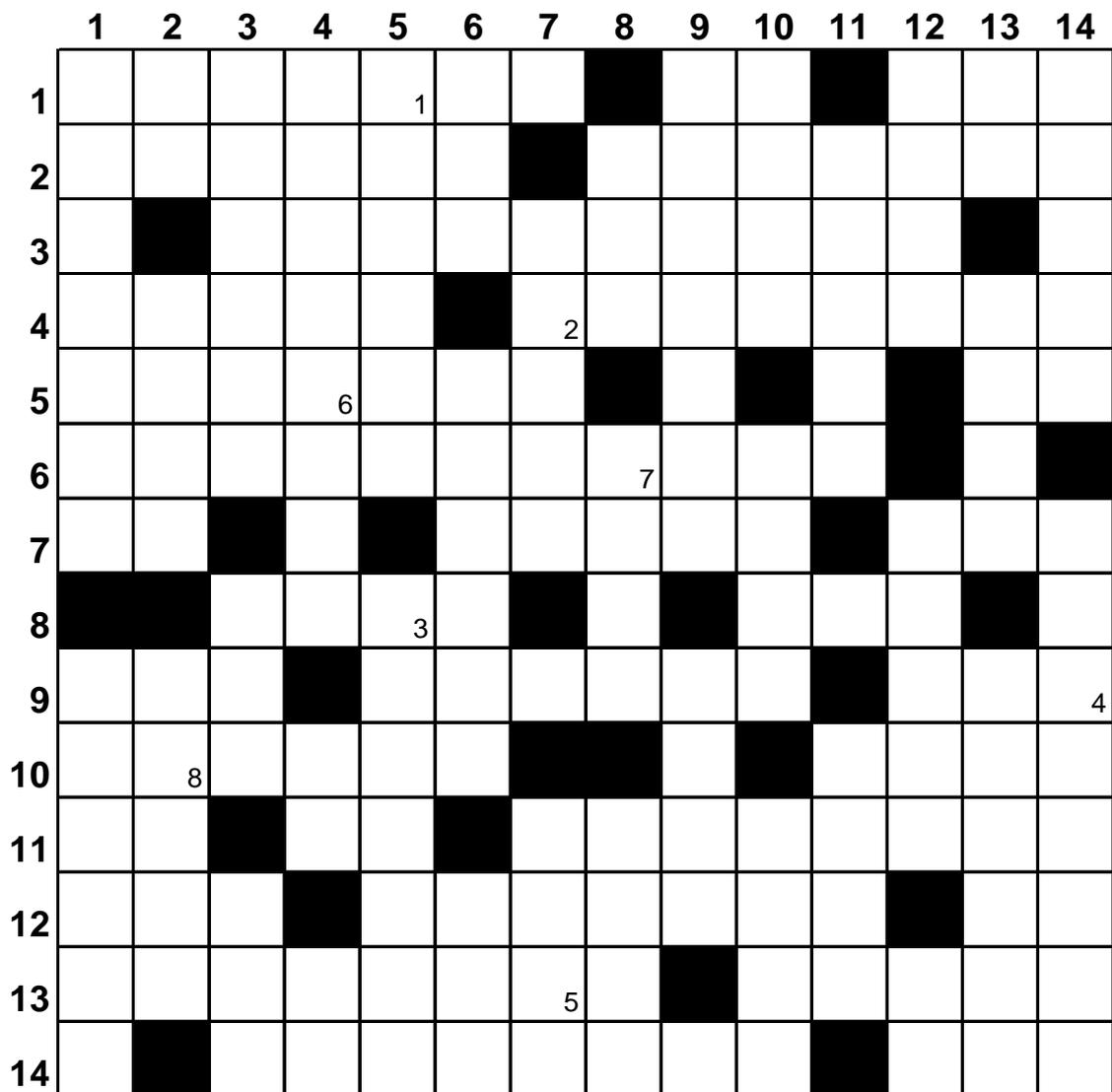
Pour plus d'info -

Site : www.mlpe.eu

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi : 8h30 à 12h30 – 14h à 17h

Vendredi : 8h30 à 12h30



Personnage de la tradition de Noël :

1	2	3	4	5	6	7	8
---	---	---	---	---	---	---	---

DEFINITIONS DES MOTS CROISES DU BIC N° 63

Horizontalement

1 – On le fait sauter au nouvel an – Fin de nos adresses électroniques – Vallée noyée – 2- Comme des renardes – Effet d'usure – 3 – Sans répit – 4 - Trône à Noël – Sur le sapin, l'étoile est souvent hors (d') – 5 – Sans fin – Coutumes – 6 – Bretonne – 7 – Attrapé – Bien au courant – Oncle mythique – 8 – Eau de Florence – Telle Ré – 9 – On en fait plus d'un en période de Noël – Attend sous le sapin – Club alsacien malheureux – 10 – Pour une meilleure compréhension – S'ouvrent pour l'accolade – 11 – Démonstratif – Lui – Vole au galop – 12 – Mit les guirlandes au sapin – Décors de sapin – Pour le lieu – 13 – Météorologue verte – Cadeau apprécié des petits – 14 – Sont au nombre de treize à Noël – Clair .

Verticalement

1 – Confectionnés pour Noël en Alsace – Dispose le gui, le houx et les bougies dans la maison – 2 – Indique l'endroit – Aussi – Carmen – 3 – Façonner – Veille dans la crèche – Est douillet – 4 – Ne trône plus sur la table – Guirlande naturelle – 5 – Belle poire – Fête de saison – Sur la plaque – 6 – Tenta - Après avoir fêté bruyamment – Diplôme – 7 – Saut périlleux – Dur de la remonter – 8 – Les rois mages en sont venus – Pas encore mûrs – Manifester son désaccord – 9 – De mêmes parents – Il brille chez les enfants devant le sapin – 10 – Toujours très belle chez la princesse – Ile bretonne – Réservées aux fidèles lors de la messe de minuit – 11 – Effet de tennis ou tranche londonienne – Souffle de décembre – 12 – Le néant – On y élève les étoiles de Noël - Voie française – 13 – Elle fut transformée en taureau – Instrument de musique conséquent – Avant Pâques – 14 – Ils ont averti les bergers – Compositeur français.

En remettant en ordre les lettres numérotées dans la grille, vous obtiendrez un mot se rapportant à Noël.

Solution page 14



BAST.